



Rapport Annuel 2006/2007



# Sommaire

<b>Conseil d'Administration, Commissaire</b>	<b>2</b>
<b>Rapport du Conseil d'Administration</b>	<b>3</b>
Présentation du groupe	3
Evènements majeurs dans le groupe en 2006/2007	3
Périmètre de consolidation	4
Chiffres-clés de l'exercice	5
Rapport sur nos activités	6
Marché mondial du sucre (revue de l'exercice 2006/2007 et perspectives pour 2007/2008)	6
Bundaberg Sugar (Australie)	7
Groupe Sucrier (Belgique)	10
Iscaal Sugar (Belgique)	10
Compagnie Sucrière (R.D.Congo)	11
Galactic (Belgique)	13
Devolder (Belgique)	13
Situation financière	14
Commentaires sur les comptes consolidés	14
Commentaires sur les comptes annuels	16
Affectations et prélèvements, élections statutaires	18
Affectations et prélèvements	18
Elections statutaires	18
Informations complémentaires	19
Risques et incertitudes	19
Environnement, personnel, clients	19
Autres informations	19
<b>ANNEXES</b>	<b>20-44</b>
<b>A. Comptes consolidés du groupe au 31 mars 2007</b>	<b>20-36</b>
Bilan, comptes de résultats consolidés et annexes	20
Méthodes de consolidation et règles d'évaluation	29
Rapport du Commissaire	35
<b>B. Comptes annuels de Finasucre S.A. au 31 mars 2007</b>	<b>36-44</b>
Bilan, comptes de résultats, annexes et règles d'évaluation	36
Rapport du Commissaire	43



Cannes à sucre (Australie)

## Conseil d'Administration ● ● ●

Comte Paul Lippens	Président
Monsieur Olivier Lippens	Administrateur-délégué
Comte Guillaume d'Arschot Schoonhoven	Administrateur
Monsieur Harold Boël	Administrateur
Comte Richard Goblet d'Alviella	Administrateur
Madame Claude Lippens	Administrateur
Madame Florence Lippens	Administrateur
Comte Maurice Lippens	Administrateur
Monsieur Yves Boël	Président honoraire

## Commissaire ● ● ●

Ernst & Young Réviseurs d'Entreprises SCC, représentée par Monsieur Vincent Etienne

# Rapport du Conseil d'Administration

Mesdames,  
Messieurs,

Nous avons l'honneur de vous faire rapport sur l'activité de notre société au cours de notre septante-septième exercice social et de soumettre à votre approbation, conformément à la loi et à nos statuts, ses comptes annuels arrêtés au 31 mars 2007, ainsi que ses comptes consolidés à cette même date.

## Présentation du groupe Finasucre ●●●

Le groupe produit des sucres roux, blonds, blancs et raffinés à partir de cannes et de betteraves, et les commercialise auprès de clients industriels et de la grande distribution, dans de nombreux conditionnements. Il fabrique aussi toute une gamme de caramels et de spécialités. Il vend également de l'énergie renouvelable sous forme d'électricité. Il produit de l'alcool, de la mélasse, des pulpes de betteraves ainsi que d'autres produits destinés à l'alimentation animale.

Finasucre, par le biais de sa filiale Galactic, est un important producteur d'acide lactique et de ses dérivés. L'ingénierie et la production d'équipements pour sucreries complètent la palette des métiers de Finasucre. Le groupe possède des usines en Belgique, aux Pays-Bas, au Congo, en Australie, aux USA et en Chine.

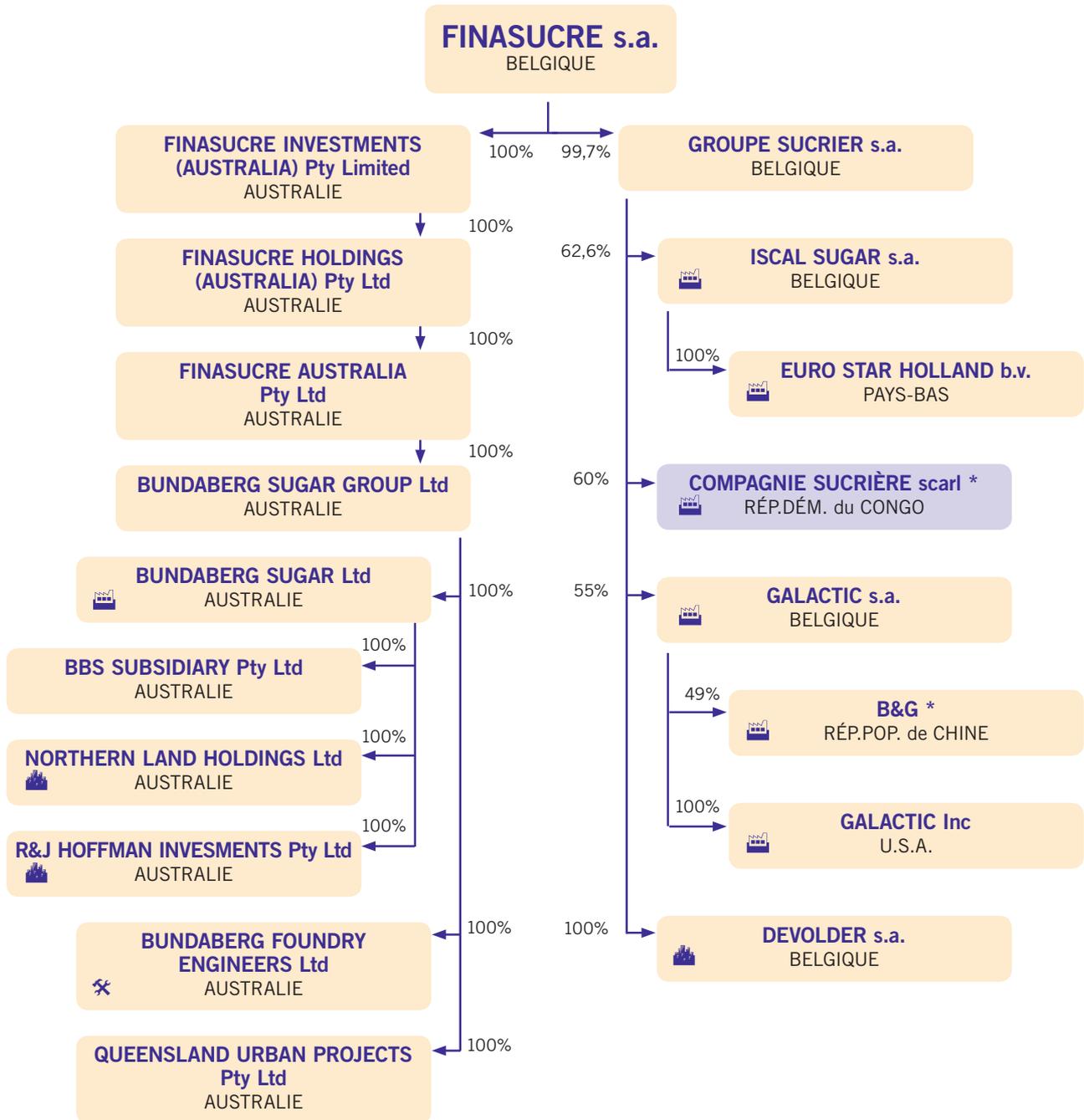
Pour l'exercice clôturé le 31 mars 2007, le groupe a enregistré un chiffre d'affaires de 451 millions EUR et a un actif net de 401 millions EUR. Le groupe emploie 3.727 personnes dans le monde de manière permanente et environ 5.250 personnes durant la campagne pour réaliser une production de 1.090.639 tonnes de sucre.

Persuadé de l'importance, à l'avenir, du sucre comme source d'énergie renouvelable, Finasucre souhaite développer cet aspect nouveau du métier tout en continuant le renforcement des utilisations actuelles comme édulcorant naturel sur tous ses marchés.

## Evènements majeurs dans le groupe en 2006/2007 ●●●

- Nouveau régime sucre européen en vigueur depuis le 1er juillet 2006 ; à ce jour, échec du Fonds de Restructuration, créant un important surplus de sucre.
- En Australie, fermeture définitive de Mourilyan dévastée par le cyclone Larry en mars 2006.
- Début de négociations avec Mulgrave Central Mill en vue d'une fusion avec nos usines du Nord Queensland (Babinda, South Johnstone et Tableland).

# Périmètre de consolidation au 31 mars 2007 ●●●



\*Comptes au 31 décembre 2006

■ Sociétés consolidées

■ Sociétés non consolidées

🏭 Sucres et dérivés

⚙️ Engineering

🏠 Immobilier

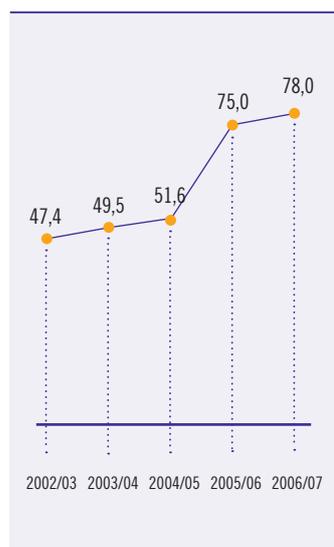


Vue de la plantation de Kwilu-Ngongo (RDC)

## Chiffres-clés de l'exercice ●●●

en '000 €	GROUPE CONSOLIDÉ		FINASUCRE S.A.	
	2006/2007	2005/2006	2006/2007	2005/2006
Chiffre d'affaires	<b>450.829</b>	495.243	-	-
Cash flow d'exploitation (EBITDA)	<b>76.522</b>	67.455	-	-
Bénéfice courant avant impôts	<b>31.299</b>	43.808	<b>21.537</b>	6.621
Bénéfice (perte) après impôts (part du Groupe)	<b>25.710</b>	49.047	-	-
Capitaux propres	<b>401.420</b>	382.268	<b>292.859</b>	282.032
Total de l'actif	<b>693.286</b>	630.420	<b>306.077</b>	295.149
Dividende net par action (en EUR)	-	-	<b>78,00</b>	75,00

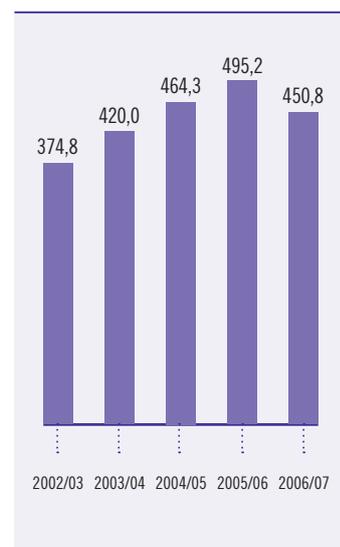
**Dividende net par action**  
en €



**EBITDA et résultats consolidés**  
en millions €



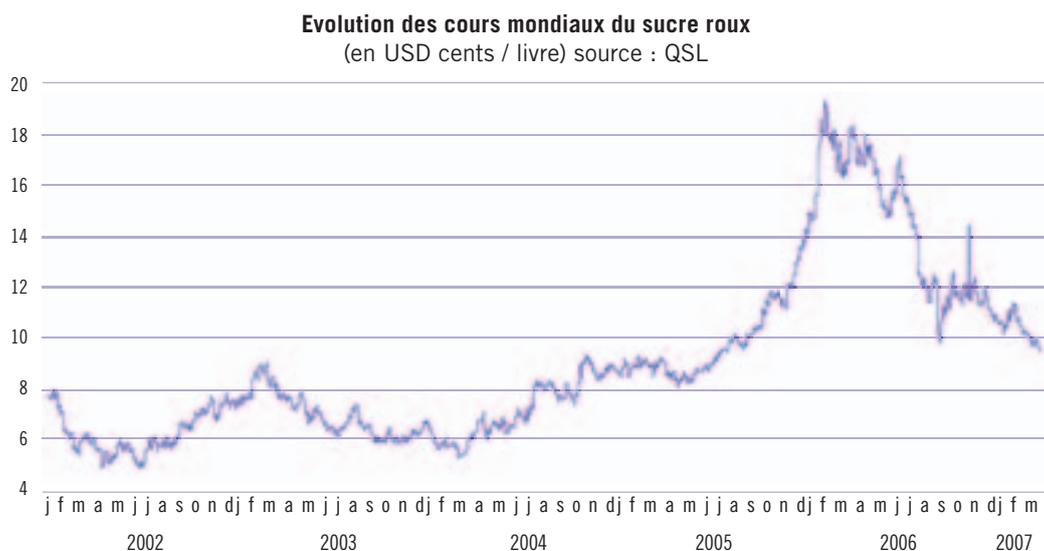
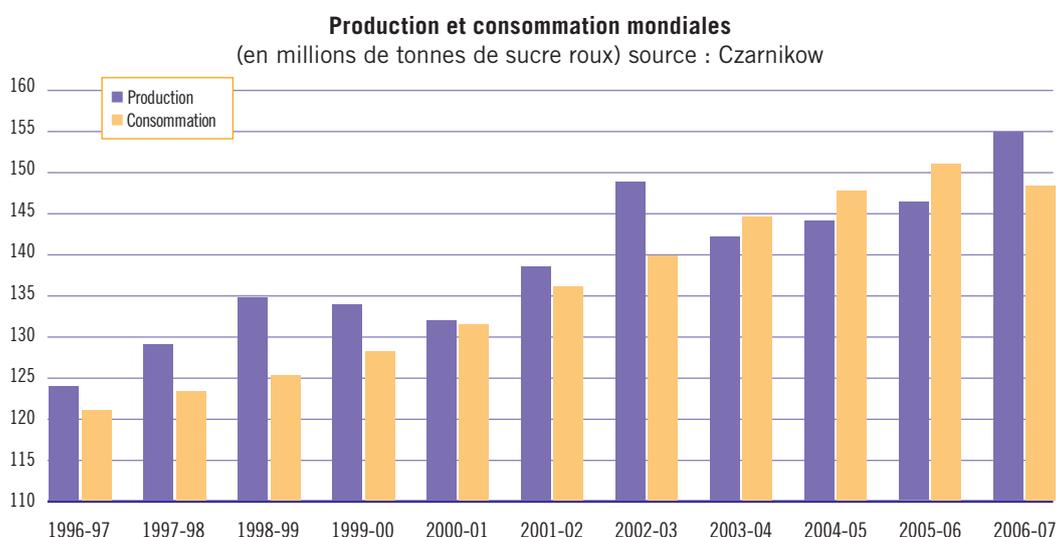
**Chiffre d'affaires consolidé**  
en millions €



# Rapport sur nos activités ●●●

## Marché mondial du sucre (revue de l'exercice 2006/2007 et prévisions pour 2007/2008)

En février 2006, le prix du sucre roux a atteint son plus haut niveau en 25 ans avec un cours de 19,3 cts /livre sur le marché mondial, incitant beaucoup d'industries à augmenter leur production. Par conséquent, le Brésil est en voie de réaliser un nouveau record de production avec 420 millions de tonnes de cannes. L'Inde, quant à elle, va dépasser les prévisions avec une production de 25 à 26 millions de tonnes de sucre. En outre, un certain nombre de pays enregistrent des rattrapages importants de leur niveau de production, avec comme conséquence un nouveau record de la production mondiale du sucre, qui devrait atteindre 162 millions de tonnes, dépassant ainsi la consommation d'environ 10 millions de tonnes. Cette nouvelle récolte record devrait contribuer à un retour vers un surplus, après trois années déficitaires consécutives. La détérioration générale de la situation se reflète dans la chute du prix du sucre, actuellement entre 9 à 10 cts /livre, son taux le plus bas depuis juillet 2005.

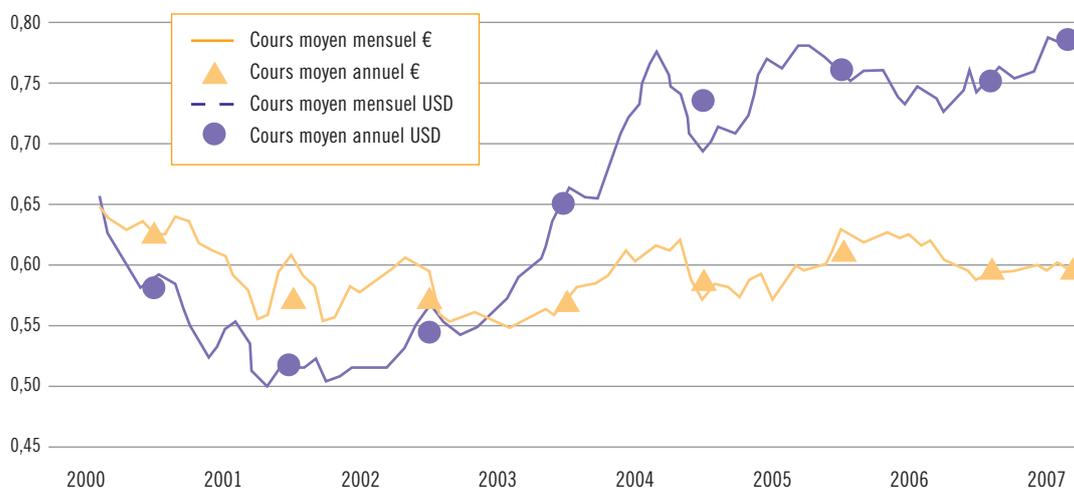




### Bundaberg Sugar (Australie)

Durant les douze derniers mois, l'économie australienne a connu un renforcement constant avec comme conséquence l'augmentation du dollar australien. Le rapport AUD/USD a atteint un taux record sur les dix-sept dernières années, à plus de 0,83 AUD en avril 2007. Cette croissance est la conséquence du prix élevé des matières premières, d'un taux d'emploi fort et des taux d'intérêt à la hausse, augmentés afin de contrer les pressions inflationnistes. Il ne devrait pas y avoir de retournement de situation à court terme.

**Evolution du Dollar australien**  
par rapport à l'USD et par rapport à l'Euro



Tout comme l'Australie, la zone Euro a connu une croissance supérieure à la moyenne ces dernières années, avec comme effet une volatilité moins importante des taux de change de l'Euro vis-à-vis du dollar australien.

Le prix du sucre NY11 a atteint son cours le plus haut en 25 ans, ce qui a permis de contrebalancer l'impact négatif d'un taux de change fort vis-à-vis des producteurs australiens. Cependant, les effets du Cyclone Larry, qui a dévasté la région d'Innisfail (Nord Queensland) en mars 2006, ont été importants et ont inévitablement mené à la fermeture de l'usine de Mourilyan, ainsi qu'à une diminution significative des récoltes de cannes dans la région.

Le programme du gouvernement australien prévoyant des mesures de réforme et de restructuration de l'industrie sucrière a été poursuivi, avec l'attribution, annoncée fin 2006, de nouvelles aides aux régions et communautés pour plus de 33,6 millions AUD.

Bundaberg Sugar s'est vu attribuer des aides afin d'améliorer les liaisons ferroviaires existantes, d'augmenter le taux de broyage et de fournir un système de transport de la canne efficace et adapté à l'environnement. Une grande partie de ces travaux seront entrepris dans le Nord Queensland ; les installations des trois usines en activité nécessitent d'importants travaux, afin de leur assurer une capacité de broyage suffisante pour compenser la fermeture de l'usine de Mourilyan.



*Evaporateur, usine de South Johnstone (Nord Queensland, Australie)*

La production du Queensland en 2006/2007 a été de 4,46 millions de tonnes (contre 4,78 millions de tonnes en 2005/2006). La teneur moyenne en sucre a été de 13,44 % – la plus faible des sept dernières années.

Les résultats de la campagne 2006/2007 de Bundaberg Sugar sont les suivants (en '000 de tonnes):

Campagnes	2006/2007	2005/2006
Cannes traitées	<b>4.630</b>	5.499
<i>dont : Cannes produites par Bundaberg Sugar</i>	<b>801</b>	634
Production sucre roux	<b>587</b>	719
Production sucre raffiné	<b>161</b>	150

La production de sucre a atteint 587.000 tonnes (contre 719.283 tonnes en 2005), pour une récolte de 4,630 millions de tonnes de canne à sucre (contre 5,499 millions de tonnes en 2005).

Le Groupe Bundaberg Sugar emploie 802 personnes, ainsi que 352 travailleurs saisonniers pour la campagne.

Pour la saison 2006, Bundaberg Sugar a maintenu ses accords commerciaux avec QSL. Le prix du sucre obtenu par QSL pour la saison 2006 devrait atteindre 370 AUD la tonne de sucre, comparé à 315 AUD l'année précédente. Bundaberg Sugar a profité des possibilités offertes aux producteurs de sucre de recourir à divers instruments de couverture de prix et de devises.

Les résultats consolidés du Groupe Bundaberg Sugar pour l'année fiscale clôturée le 31 mars 2007 sont légèrement en hausse par rapport aux estimations, principalement en raison de la vente du site de l'ancienne usine de Moreton.

Les principaux postes du compte de résultats consolidé pour 2006/2007 sont :

en '000 AUD	2006/2007	2005/2006
Chiffre d'affaires	<b>318.218</b>	373.379
Cash flow d'exploitation	<b>21.502</b>	25.280
<i>Amortissements</i>	<i>(10.095)</i>	<i>(9.911)</i>
<i>Résultats financiers courants</i>	<i>(310)</i>	<i>(3.002)</i>
<i>Résultats sur instruments financiers de couverture</i>	<i>13.738</i>	<i>0</i>
Résultats avant éléments exceptionnels	<b>24.835</b>	12.367
<i>Résultats exceptionnels</i>	<i>6.202</i>	<i>323</i>
<i>Impôts</i>	<i>(4.012)</i>	<i>(2.553)</i>
Résultat net (avant application des principes IFRS)	<b>27.025</b>	10.137
<i>Plus-value latente sur les fonds de pension<sup>1</sup></i>	-	20.748
<i>Prélèvements sur les impôts différés<sup>1</sup></i>	-	22.808
Résultat net (après application des principes IFRS)	<b>27.025</b>	53.693

<sup>1</sup> Effets résultant de la première application des principes IFRS

La baisse du chiffre d'affaires est le résultat de plusieurs facteurs : (i) diminution du volume produit (cyclone Larry) mais (ii) compensée par la hausse moyenne du prix de vente et (iii) libre disposition désormais laissée au producteur d'une partie du sucre qu'il raffine pour le marché local.

Afin d'augmenter sa production de canne et d'en faciliter le transport et la récolte, Bundaberg Sugar a porté pendant l'année la superficie des terres arables à 16.500 ha. Cette stratégie reste d'une importance vitale, étant donné que la valeur des terrains du Queensland augmente alors que la disponibilité de terres agricoles régresse.

Durant l'année écoulée, la filiale d'engineering (BFEL) s'est concentrée sur les régions à forte croissance, à la fois en Australie et à l'étranger, principalement l'Indonésie. Tout en maintenant son avantage technique et sa clientèle, des efforts ont été entrepris en vue d'augmenter la proportion des activités dans des domaines autres que le sucre.

Consciente que l'industrie du sucre du Queensland doit persévérer dans la voie de la rationalisation, Bundaberg Sugar poursuit ses discussions avec Mulgrave Central Mill en vue d'une fusion de ses usines du nord, afin de rationaliser les opérations et d'assurer une production de sucre optimale et fiable.



Alimentation animale (Australie)

## Groupe Sucrier (Belgique)

Groupe Sucrier clôture l'exercice avec un bénéfice net de 7.357.507 EUR, comparé à 6.847.043 EUR pour l'exercice précédent. Il sera proposé à la prochaine assemblée générale du 27 juin 2007 de distribuer un dividende brut total de 5.086.267 EUR.



*Betteraves (Belgique)*

## Iscal Sugar (Belgique)

Iscal Sugar est le second acteur dans l'industrie sucrière belge, avec un tiers du quota. Plus de six mille fermiers l'approvisionnent en betteraves.

La campagne 2006 a été la plus longue connue, avec une durée de 104 jours, pour une production de 291.140 tonnes de sucre, dont 25.118 tonnes pour le compte de la société hollandaise CSM.

Outre sa durée, la campagne 2006 a été assez éprouvante, en raison d'une succession de problèmes techniques dans les deux usines. La turbine du principal turbo-alternateur de l'usine de Fontenoy s'est cassée début octobre. La campagne s'est poursuivie avec des moyens de fortune et des groupes électrogènes ont couvert les besoins en électricité. L'usine de Moerbeke a fait face à de gros problèmes de chaudière et des bris mécaniques dans le traitement des pulpes. De gros entretiens s'imposent dans les deux usines pour aborder la campagne 2007 avec sérénité. Ils ont été provisionnés dans les comptes au 31 mars 2007.

Les principaux éléments de la campagne sont repris ci-dessous :

Campagnes	2006/2007	2005/2006
Superficie (Ha)	<b>27.292</b>	29.983
Rendement (T/Ha)	<b>65,2</b>	62,2
Production de sucre (T)	<b>266.022</b>	291.681

Le nouveau règlement sucre instauré le 1er juillet 2006 et son élément pivot, le Fonds de Restructuration, n'ont pas répondu aux attentes du secteur. Pour équilibrer le bilan sucrier européen, la commission européenne, qui doit réduire la production de 6 millions de tonnes d'ici 2010, tablait sur la disparition de 4 millions de tonnes à la fin 2006. Or, moins de 2 millions de tonnes de quota ont été abandonnées.

A contrario, la possibilité offerte d'acquérir du quota additionnel pour les pays les plus productifs a rencontré un grand succès. Iscal Sugar a décidé de prendre sa part et, avec la participation financière de ses fermiers, a acquis 20.224 tonnes de quota, ce qui porte notre quota à 285.555 tonnes à partir de 2007.

Il s'ensuit un excédent considérable de sucre et la commission européenne a été contrainte de prendre des mesures drastiques au début de l'année 2007 :

- Opérer un retrait préventif de 13,5 % pour la campagne 2007/2008
- Proposer une réforme du règlement afin d'améliorer l'indispensable abandon du quota et ainsi éviter la réduction linéaire et non compensée de ce dernier en 2010

Iscal Sugar a réalisé un chiffre d'affaires de 212 millions EUR, en recul de 8,5 millions EUR dû notamment à l'érosion des prix. Le cash flow d'exploitation est de 58,7 millions EUR (contre 44,8 millions EUR pour l'exercice précédent). Cet accroissement doit toutefois être 'corrigé' à la baisse de 29,1 millions EUR pour tenir compte des effets du mode de comptabilisation appliqué pour les cotisations dues par les producteurs au Fonds de Restructuration du secteur sucrier européen, plus amplement décrits dans ce rapport dans les commentaires sur les comptes consolidés du groupe Finasucré.

Ces effets sont aussi la principale explication du recul du bénéfice courant avant impôts, lequel est de 18,1 millions EUR contre 32,1 millions EUR l'an passé. Le bénéfice net de l'exercice après impôts est de 7,4 millions EUR (comparé à 11,7 millions EUR pour l'exercice précédent). Un dividende de 4,4 millions EUR brut est prévu.

### **Compagnie Sucrière (R.D.Congo)**

Les élections présidentielles, législatives et régionales se sont tenues dans un calme relatif et la formation récente d'un nouveau gouvernement, avec la désignation d'un premier ministre, devrait permettre la relance d'un dialogue constructif interne ainsi qu'avec les instances et partenaires internationaux pour le développement du pays et de sa population. Les efforts de stabilisation de la monnaie et de maîtrise de l'inflation se sont poursuivis, avec des résultats encore modestes.



*Récolte de la canne (RDC)*

Nous citons ci-après l'évolution de quelques paramètres significatifs :

	2006	2005	2004
PNB par habitant en USD	90,8	87,8	84,8
Inflation en %	18,20	21,3	9,2
Taux de change (CDF/USD) (31 décembre)	503	434	453

Les rendements agronomiques progressent encore, pour la cinquième année consécutive, et la production de sucre a été de 85.247 tonnes comparé à 85.085 tonnes en 2005, en dépit d'une performance d'usinage en légère régression.

La Compagnie Sucrière n'a exporté que 5.330 tonnes de sucre vers l'Union Européenne (sous quota EBA), les conditions de prix étant moins favorables qu'auparavant. Elle a également exporté 27.507 HL d'alcool, sur une production totale de 53.139 HL.



*Vente de sucre (RDC)*

Notre filiale a clôturé l'exercice 2006 avec un profit en croissance, ce qui a permis non seulement d'absorber toutes les pertes antérieures cumulées, mais de décréter un dividende équivalent à 1 million USD net.

Tout en restant prudent sur l'appréciation de l'environnement politique, économique et social du pays, la Compagnie Sucrière envisage son avenir dans le renforcement de sa capacité de production et de diversifier celle-ci vers les biocarburants.

## Galactic (Belgique)

La filiale Galactic est un important producteur d'acide lactique et de ses dérivés. Ce marché connaît une croissance soutenue, notamment pour alimenter la demande pour des plastiques biodégradables (PLA).

Malgré la persistance d'une concurrence sévère entre producteurs, notre filiale a conservé, ou même amélioré, ses positions dans ses principaux marchés. L'unité de production en Chine tourne à présent à son régime de croisière, avec une rentabilité satisfaisante. Des investissements sont en cours afin d'optimiser la production sur les deux sites, réduire les coûts d'énergie qui ont fortement progressé et étoffer la gamme des dérivés. La société compte intensifier ses efforts de recherche, notamment dans le domaine des plastiques biodégradables, éventuellement en partenariat.



*Bonbons*

## Devolder (Belgique)

Après la fermeture de l'usine l'été dernier, notre filiale a opté pour la vente du site à un promoteur immobilier. La vente a été conclue en février 2007, réalisant une plus-value de 0,9 million EUR. Notre filiale pourrait envisager le emploi de ces fonds pour un investissement immobilier et a donc opté pour l'immunisation de cette plus-value avec comptabilisation d'impôts différés.

Le bénéfice de l'exercice clôturé au 31 mars 2007 est de 716.918 EUR (comparé à 70.444 EUR en 2005/2006) et provient essentiellement de cette plus-value de cession affectée en réserve immunisée.





## Situation financière ●●●

### Commentaires sur les comptes consolidés du groupe au 31 mars 2007

Nous commentons ci-après les comptes consolidés du groupe qui figurent dans les ANNEXES A. du présent rapport.

#### BILAN

Le bilan consolidé reflète, à travers nos filiales consolidées, les activités sucrières et produits dérivés en Belgique, aux Pays-Bas, en Australie, en Chine et aux USA durant les douze mois de l'exercice sous revue. Les chiffres comparatifs de l'exercice précédent portent également sur une période de douze mois.

Nos filiales australiennes ont appliqué les principes IFRS l'an passé pour la première fois. Leurs comptes sont consolidés comme tels au niveau du groupe, sans retraitement particulier, sauf ceux qui sont significatifs et qui sont décrits plus spécifiquement ci-après.

L'entrée en vigueur du nouveau règlement sucrier européen le 1er juillet 2006, supprimant l'ancien régime des cotisations à la production, a eu d'importantes répercussions sur le bilan et le compte de résultats d'Isocal Sugar. Le nouveau régime a mis en place des cotisations élevées pour le Fonds de Restructuration du secteur sucrier européen (FDR), où les producteurs peuvent être indemnisés pour la réduction volontaire et définitive de tout ou partie de leur quota durant une période transitoire de 4 ans. Isocal Sugar a comptabilisé l'ensemble des cotisations déjà perçues (20,1 millions d'EUR) et à percevoir par le FDR pendant la période transitoire (95,4 millions d'EUR reconnus dans les dettes à plus d'un an et à moins d'un an) en immobilisation incorporelle, à amortir en 4 ans. Ce sont les variations les plus significatives observées dans la comparaison de l'actif et du passif des bilans consolidés du groupe.

L'augmentation des immobilisations corporelles provient surtout de Bundaberg où la politique d'acquisitions de terres de culture s'est poursuivie. En revanche, des parties de sites désaffectés ont été cédées chez Bundaberg et chez Isocal Sugar.

Les stocks ont globalement diminué. Alors que ceux de Bundaberg ont augmenté, le stock de sucre d'Isocal Sugar a été réduit de 28.468 tonnes par rapport à l'exercice précédent, pour être au minimum au début de la prochaine campagne. Par ailleurs, leur évaluation en direct costing a diminué compte tenu de la suppression de l'ancienne cotisation à la production, mais aussi de la réduction du prix de la betterave.

La trésorerie consolidée est en progression de 15,9 millions EUR. Notre endettement bancaire à court et moyen termes a diminué de 10,9 millions EUR.

## Résultats

Les données financières relatives à nos filiales australiennes sont comptabilisées en dollars australiens (AUD) et traduites en EUR dans les comptes consolidés en utilisant les taux repris ci-dessous. L'évolution de l'AUD par rapport à l'USD est également à observer car les prix de vente de sucre roux de Bundaberg Sugar sont essentiellement conclus en USD.

Taux des devises	moyen 12 mois				Taux des devises	moyen 12 mois			
	au 31-03-07	au 31-03-06	1-04-06 31-03-07	1-04-05 31-03-06		au 31-03-07	au 31-03-06	1-04-06 31-03-07	1-04-05 31-03-06
1 AUD = €	0,6066	0,5883	0,5963	0,6182	1 AUD = USD	0,8079	0,7121	0,7650	0,7528
	<b>+ 3,1%</b>		<b>- 3,5%</b>			<b>+ 13,4%</b>		<b>+ 1,6%</b>	

Les données financières de nos filiales établies en Chine et aux USA résultent de la traduction en EUR de leur monnaie de comptabilisation (respectivement le CNY et l'USD), dont les variations durant les douze derniers ne sont pas significatives dans le bilan et le résultat consolidés.

Le tableau ci-après reprend les résultats consolidés :

en '000 EUR	2006/2007	2005/2006
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>450.829</b>	<b>495.243</b>
<b>Cash flow d'exploitation</b>	<b>76.522</b>	<b>67.455</b>
Amortissement des cotisations au FDR <sup>1</sup>	(27.473)	-
Amortissements ordinaires	(20.751)	(21.215)
Charge d'intérêts sur les cotisations au FDR <sup>1</sup>	(1.676)	-
Résultats financiers	4.677	(2.432)
<b>Résultats avant éléments exceptionnels</b>	<b>31.299</b>	<b>43.808</b>
Résultats exceptionnels	9.037	2.013
Résultats exceptionnels résultant de la première application des principes IFRS en Australie <sup>2</sup>	-	12.827
Prélèvements sur impôts différés résultant de l'application des principes IFRS en Australie <sup>2</sup>	-	14.101
Impôts	(11.221)	(16.441)
<b>Résultat net</b>	<b>29.115</b>	<b>56.308</b>

<sup>1</sup> Voir le commentaire supra concernant le mode de comptabilisation des cotisations au Fonds de Restructuration européen.

<sup>2</sup> La première adoption des règles IFRS chez Bundaberg a eu lieu en 2005/2006, avec les effets significatifs identifiés de manière distincte. Ces effets ne sont pas récurrents.

La diminution importante du chiffre d'affaires provient surtout de nos filiales Bundaberg mais aussi Iscal Sugar pour les raisons évoquées respectivement pour chacune.

Pour interpréter correctement la variation de l'EBITDA consolidé, il convient de prendre en compte l'effet du mode de comptabilisation des cotisations au FDR chez Iscal Sugar. Celui de l'exercice 2006/2007 doit être, comme l'indique le tableau ci-dessus, 'corrige' à la baisse de 29,1 millions d'EUR. L'EBITDA de nos autres filiales est tantôt en baisse sensible en Australie, tantôt en progression dans le groupe Galactic.

Les amortissements ordinaires ont peu varié et les résultats financiers sont en progrès pour deux raisons ; (i) par la réduction du niveau d'endettement bancaire et (ii) par la possibilité offerte en Australie de négocier une partie de notre production de sucre, indépendamment de QSL. Nos positions prises sur le marché à terme du sucre ont en effet généré des profits financiers. Les comptes de Bundaberg ont toutefois été retraités pour les besoins de la consolidation de Finasucre, pour que soient reprises les éventuelles pertes financières potentielles sur ces positions et que soient éliminés les profits financiers non réalisés.

Les profits exceptionnels nets proviennent principalement de plus-values de cession de parties de sites industriels en Australie et en Belgique. Pour rappel, les résultats exceptionnels de l'an passé comprenaient 27 millions EUR d'effet sur les comptes de la première application des principes IFRS chez Bundaberg.

Les impôts sont à mettre en relation avec les résultats imposables enregistrés par le groupe.

L'annexe aux comptes consolidés décrit plus amplement l'évolution des composantes du bilan et du compte de résultats consolidé du groupe.

## Commentaires sur les comptes annuels de Finasucre S.A. au 31 mars 2007

Nous commentons ci-après les comptes annuels de Finasucre S.A. qui figurent dans les ANNEXES B. du présent rapport.

### BILAN

#### Actifs immobilisés

##### IV. Immobilisations financières

Les participations détenues sont inchangées et figurent à l'annexe II des comptes annuels.

#### Actifs circulants

##### VII. Créances à un an au plus

Cette rubrique est en diminution de 18.671 milliers EUR, dont 18.426 milliers EUR correspondent au remboursement en cours d'exercice de l'avance consentie à Bundaberg Sugar Group. Il n'y a plus sous cette rubrique d'intérêts à recevoir sur comptes courants bancaires, ceux-ci étant repris dans la rubrique « Comptes de régularisation – actif ».

##### VIII. Placements de trésorerie

Nos placements actuels sont constitués de billets de trésorerie, de dépôts à court terme et de fonds obligataires et monétaires.

##### X. Comptes de régularisation

Il s'agit de frais à reporter sur l'exercice suivant mais surtout d'intérêts à recevoir sur nos créances à un an au plus.

#### Capitaux propres

##### I. Capital

##### III. Plus-values de réévaluation

##### IV. Réserves

Ces rubriques sont inchangées.

##### V. Bénéfice (Perte) reporté(e)

Selon affectation du résultat.

#### Provisions et impôts différés

##### VII. Provisions pour risques et charges

Cette provision constituée il y a trois ans est restée inchangée.

#### Dettes

##### IX. Dettes à un an au plus

Comprend les dettes fiscales, salariales et sociales, des honoraires à payer et essentiellement la répartition bénéficiaire proposée ainsi que des dividendes à payer sur exercices antérieurs.

##### X. Comptes de régularisation

Il s'agit des intérêts encaissés d'avance sur les billets de trésorerie. Il est en diminution par l'application pour la première fois de la déduction d'intérêts notionnels de la base imposable, introduite récemment dans la législation fiscale.

## RÉSULTATS

### Charges

#### II.B. Services et biens divers

Les dépenses de fonctionnement et les rémunérations non périodiques de nos administrateurs sont restées stables.

#### II.C. Rémunérations, charges sociales et pensions

Il s'agit des charges du personnel nouvellement engagé au cours de l'exercice.

#### V. Charges financières

Elles comportent 433 milliers EUR de pertes de change réalisées sur les couvertures trimestrielles de notre créance en AUD, avant que celle-ci ne soit effectivement remboursée en fin d'exercice. Les autres charges sont principalement des commissions sur paiements de coupons et des frais de gestion de notre portefeuille de placements en fonds obligataires et monétaires.

#### X. Impôts sur le résultat

Ce montant correspond à l'impôt estimé sur le résultat de l'exercice. Il est en diminution par l'application pour la première fois de la déduction d'intérêts notionnels de la base imposable, introduite récemment dans la législation fiscale.

### Produits

#### IV.A. Produits des immobilisations financières

Nous avons reçu, au titre de l'exercice 2005/2006, 16.908 milliers EUR de dividende de Groupe Sucrier. Les actions de Finasucre Investments (Australia) Pty Ltd qui donnaient droit à un dividende préférentiel ont été transformées en actions ordinaires et il n'y a pas eu de dividende décrété durant l'exercice pour ces actions ordinaires.

#### IV.B. Produits des actifs circulants

Les intérêts perçus sur notre avance consentie à Bundaberg Sugar Group (avant son remboursement en fin d'exercice) ont été de 1.252 milliers EUR. Nous avons encaissé 3.487 milliers EUR d'intérêts sur nos dépôts et placements à terme.

#### IV.C. Autres produits financiers

Il s'agit des plus-values réalisées sur notre portefeuille obligataire.

#### IX. Résultat de l'exercice avant impôts

Il n'y a pas eu de produits ni de charges exceptionnels enregistrés durant l'exercice.

### Information complémentaire sur la couverture des risques financiers

Finasucre a recouru à la couverture des risques de change sur ses opérations en devises étrangères et en particulier sur sa créance de 30 millions AUD détenue sur sa filiale Bundaberg Sugar.

L'annexe aux comptes annuels de Finasucre S.A. décrit plus amplement l'évolution des composantes du bilan et du compte de résultats.



Transport de la canne (RDC)

## Affectations et prélèvements, élections statutaires ●●●

### Affectations et prélèvements

Le bénéfice de l'exercice s'élève à 21.226.773,87 EUR auquel s'ajoute un report à nouveau de l'exercice précédent de 16.187.300,11 EUR pour former un bénéfice répartisable de 37.414.073,98 EUR que nous vous proposons de répartir comme suit :

Dividende brut	10.400.000,00 EUR
Résultat reporté à nouveau	27.014.073,98 EUR
TOTAL à répartir	<b>37.414.073,98 EUR</b>

Si vous approuvez cette proposition de répartition, le dividende net, après déduction du précompte mobilier de 25%, sera de 78,00 EUR contre 75,00 EUR l'année précédente.

Il sera payable à partir du 2 juillet 2007, contre remise du coupon n° 81, aux guichets de la Banque Degroof ainsi qu'à notre siège social, 40, avenue Herrmann-Debroux à BE-1160 Bruxelles.

### Elections statutaires

Les mandats d'administrateur du Comte Paul Lippens et du Comte Guillaume d'Arschot Schoonhoven viennent à échéance à l'issue de l'assemblée. Ils sont rééligibles et se représentent à vos suffrages pour un nouveau mandat de trois ans qui viendra à échéance à l'issue de l'assemblée ordinaire de 2010.

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous demandons de donner décharge aux administrateurs et au commissaire pour l'exercice de leur mandat pour la période clôturée au 31 mars 2007.

# Informations complémentaires

## Risques et incertitudes

Outre les informations reprises dans le rapport d'activités, nous résumons ci-dessous les points qui nous semblent essentiels pour décrire les risques et incertitudes qui pourraient affecter le cours de nos activités :

- § Les activités en Europe dépendent de l'évolution du nouveau régime sucre, et plus particulièrement du bilan annuel sucrier, lequel dépend étroitement du fonctionnement du Fonds de Restructuration mis en place pour atteindre un équilibre ;
- § Les opérations en Australie dépendent de l'évolution du marché mondial du sucre roux, dont une partie fait l'objet de couvertures de marges par des instruments financiers du type achat/vente à terme sur le marché mondial du sucre ;
- § Les fluctuations du prix du pétrole ont un impact direct sur nos sociétés, non seulement sur le prix du carburant, mais aussi sur les engrais, le transport, les emballages ; les usines de sucre roux atténuent cet impact par l'utilisation de la bagasse comme combustible ;
- § Les filiales sont sensibles à l'évolution des devises (AUD/US pour l'Australie et EUR/USD ainsi que USD/CHN pour Galactic);
- § Les aléas climatiques sont susceptibles d'affecter nos activités (gel, cyclones, sécheresse, inondations,...);
- § Notre filiale au Congo est confrontée aux risques engendrés par la situation politique du pays.

## Environnement, personnel, clients

Le groupe s'applique à respecter l'environnement dans toutes ses activités. Il observe les lois et les normes en vigueur dans les pays où il est actif.

Récemment confronté à des fermetures d'usine et aux rationalisations qui en résultent, le groupe a agi dans le respect des lois sociales en vigueur, tout en encourageant le dialogue social ainsi qu'un processus de transition sans heurts. Les conflits sociaux ne peuvent pas toujours être évités, mais tous les efforts sont fournis pour en atténuer les effets.

Notre personnel technique garantit un environnement de travail sûr, en accord avec les lois en vigueur dans chaque pays.

Afin d'offrir la meilleure qualité possible à nos clients, nos différentes filiales ont obtenu les normes de certification les plus élevées.

## Autres informations

- Le Conseil d'Administration n'a pas connaissance de circonstances ou d'évènements postérieurs à la date du bilan, autres que ceux décrits ci-avant, qui sont susceptibles d'affecter le cours normal des activités de la société.
- La société ne détient aucune succursale.
- La société n'a exercé aucune activité distincte en matière de recherche et développement.
- Aucune action propre de la société n'a été acquise, ni par la société elle-même, ni par aucune filiale directe.
- Le Conseil d'Administration signale qu'aucune décision n'a été prise et aucune opération n'a été décidée, qui tomberait dans le champ d'application de l'article 523 du Code des Sociétés, relatif aux intérêts opposés des administrateurs.
- Aucune mission spéciale n'a été confiée au commissaire durant l'exercice.

Ce rapport de gestion sera déposé conformément aux dispositions légales et conservé au siège social.

Le Conseil d'Administration  
9 juin 2007

## ANNEXES A. – COMPTES CONSOLIDÉS DU GROUPE AU 31 MARS 2007

### Bilan consolidé (après répartition) au 31 mars 2007

en 000 EUR

A C T I F	31-03-2007	31-03-2006
<b>Actifs immobilisés</b>	<b>352.360</b>	<b>269.782</b>
I. Frais d'établissement	25	40
II. Immobilisations incorporelles	90.027	15.187
III. Ecarts de consolidation (positifs)	3.074	4.970
IV. Immobilisations corporelles	235.362	226.941
A. Terrains et constructions	148.191	146.287
B. Installations, machines, outillage	73.389	73.942
C. Mobilier et matériel roulant	2.590	3.087
D. Location-financement et droits similaires	32	51
E. Autres immobilisations corporelles	256	286
F. Immobilisations en cours et acomptes versés	10.904	3.289
V. Immobilisations financières	23.872	22.644
C. Autres immobilisations financières		
1. Participations, actions et parts	10.569	10.211
2. Créances et cautionnements en numéraires	13.303	12.434
<b>Actifs circulants</b>	<b>340.926</b>	<b>360.638</b>
VI. Créances à plus d'un an	2.692	2.691
B. Autres créances	2.692	2.691
VII. Stocks et commandes en cours d'exécution		
A. Stocks	73.779	85.288
1. Approvisionnements	20.358	11.063
2. En-cours de fabrication	14.242	16.238
3. Produits finis	38.771	57.322
4. Marchandises	315	665
6. Acomptes versés	93	
B. Commandes en cours d'exécution	4.970	5.731
VIII. Créances à un an au plus	72.905	96.075
A. Créances commerciales	63.220	93.395
B. Autres créances	9.684	2.679
IX. Placements de trésorerie	175.856	160.143
B. Autres placements	175.856	160.143
X. Valeurs disponibles	8.790	8.570
XI. Comptes de régularisation	1.934	2.140
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>693.286</b>	<b>630.420</b>

## ANNEXES A. – COMPTES CONSOLIDÉS DU GROUPE AU 31 MARS 2007

en 000 EUR

PASSIF	31-03-2007	31-03-2006
<b>Capitaux propres</b>	<b>401.420</b>	<b>382.268</b>
I. Capital	2.232	2.232
A. Capital souscrit	2.232	2.232
III. Plus-values de réévaluation	21.098	22.345
IV. Réserves consolidées	326.405	311.095
V. Ecart de consolidation (négatifs)	56.858	56.858
VI. Ecart de conversion	(5.174)	(10.290)
VII. Subsidés en capital	-	27
VIII. Intérêts de tiers	29.248	29.204
<b>Provisions, impôts différés et latences fiscales</b>	<b>25.732</b>	<b>26.390</b>
IX. A. Provisions pour risques et charges	18.669	20.498
1. Pensions et obligations similaires	1.115	4.451
3. Gros entretiens et réparations	3.367	2.139
4. Autres risques et charges	14.186	13.909
B. Impôts différés et latences fiscales	7.063	5.892
<b>Dettes</b>	<b>236.887</b>	<b>192.557</b>
X. Dettes à plus d'un an	87.712	33.321
A. Dettes financières		
3. Dettes de location-financement et assimilées	7	14
4. Etablissements de crédit	38.428	33.307
D. Autres dettes	49.277	-
XI. Dettes à un an au plus	146.195	152.646
A. Dettes à plus d'un an échéant dans l'année	7.588	14.644
B. Dettes financières		
1. Etablissements de crédit	27.765	43.810
C. Dettes commerciales		
1. Fournisseurs	41.454	57.362
D. Acomptes reçus sur commandes	4.072	4.791
E. Dettes fiscales, salariales et sociales		
1. Impôts	714	7.146
2. Rémunérations et charges sociales	7.777	8.024
F. Autres dettes	56.824	16.869
XII. Comptes de régularisation	2.980	6.590
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>693.286</b>	<b>630.420</b>

## ANNEXES A. – COMPTES CONSOLIDÉS DU GROUPE AU 31 MARS 2007

### Compte de résultats consolidé au 31 mars 2007

en 000 EUR

	31-03-2007	31-03-2006
I. Ventes et prestations	<b>442.216</b>	<b>494.843</b>
A. Chiffre d'affaires	450.829	495.243
B. Variation des en-cours de fabrication, des produits finis et des commandes en cours d'exécution [augmentation,(réduction)]	(20.512)	(18.563)
C. Production immobilisée	945	339
D. Autres produits d'exploitation	10.953	17.824
II. Coût des ventes et prestations	<b>(413.918)</b>	<b>(448.602)</b>
A. Approvisionnements et marchandises		
1. Achats	241.235	293.442
2. Variation des stocks [(augmentation), réduction]	(7.439)	(5.523)
B. Services et biens divers	64.977	57.048
C. Rémunérations, charges sociales et pensions	63.827	67.769
D. Amortissements et réduction de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles	48.224	21.215
E. Réduction de valeur sur stocks, sur commandes en cours et sur créances commerciales [dotations,(reprises)]	(120)	437
F. Provisions pour risques et charges [dotations,(utilisations et reprises)]	(2.002)	4.368
G. Autres charges d'exploitation	5.160	10.953
H. Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration	56	(1.106)
III. Bénéfice (Perte) d'exploitation	<b>28.298</b>	<b>46.240</b>
IV. Produits financiers	<b>10.563</b>	<b>6.207</b>
A. Produits des immobilisations financières	2.115	1.632
B. Produits des actifs circulants	1.168	784
C. Autres produits financiers	7.280	3.792
V. Charges financières	<b>(7.562)</b>	<b>(8.639)</b>
A. Charges des dettes	4.623	3.827
B. Amortissements sur écarts de consolidation positifs	1.896	2.754
D. Autres charges financières	1.043	2.020
VI. Bénéfice (Perte) courant avant impôts	<b>31.299</b>	<b>43.808</b>
VII. Produits exceptionnels	<b>11.079</b>	<b>19.336</b>
E. Plus-values sur réalisations d'actifs immobilisés	11.020	6.364
F. Autres produits exceptionnels	59	12.972

## ANNEXES A. – COMPTES CONSOLIDÉS DU GROUPE AU 31 MARS 2007

VIII.Charges exceptionnelles	<b>(2.042)</b>	<b>(4.495)</b>
A. Amortissements et réduction de valeurs exceptionnelles sur immobilisations incorporelles et corporelles	322	3.624
E. Moins-values sur réalisations d'actifs immobilisés	1.652	749
F. Autres charges exceptionnelles	68	121
IX. Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts	<b>40.336</b>	<b>58.649</b>
X. A.Prélèvements sur impôts différés et latences fiscales	-	14.101
B.Transfert aux impôts différés et latences fiscales	(1.810)	(1.579)
XI. Impôts sur le résultat	<b>(9.411)</b>	<b>(14.863)</b>
A. Impôts	9.428	14.872
B. Régularisation d'impôts et reprises de provisions fiscales	(18)	(10)
XII. Bénéfice (Perte) de l'exercice	<b>29.115</b>	<b>56.308</b>
XIII.Quote-part dans le bénéfice (la perte) des sociétés mises en équivalence	-	-
XIV.Bénéfice (Perte) consolidé(e)	<b>29.115</b>	<b>56.308</b>
A. Part des tiers	3.405	7.261
B. Part du groupe	25.710	49.047

## ANNEXES A. – COMPTES CONSOLIDÉS DU GROUPE AU 31 MARS 2007

### Annexe aux comptes consolidés

I. Etat des frais d'établissement en '000 EUR

	Frais d'établissement
a) Valeur comptable nette au terme de l'exercice précédent	40
b) Mutations de l'exercice	
- Nouveaux frais engagés	-
- Amortissements	(15)
- Autres	-
c) Valeur comptable nette au terme de l'exercice	<b>25</b>
dont :	
- Frais de constitution et d'augmentation de capital	25
- Autres	-

II. Etat des immobilisations incorporelles en '000 EUR

	Frais de recherche et de développement	Concessions, brevets, licences, etc...	Goodwill
a) Valeur d'acquisition			
Au terme de l'exercice précédent	240	404	48.658
Mutations de l'exercice :			
- Acquisitions y compris la production immobilisée	-	109.931	-
- Ecart de conversion	-	(5)	-
Au terme de l'exercice	<b>240</b>	<b>110.330</b>	<b>48.658</b>
c) Amortissements et réductions de valeur			
Au terme de l'exercice précédent	(240)	(275)	(33.600)
Mutations de l'exercice			
- Actés	-	(27.561)	(7.529)
- Ecart de conversion	-	4	-
Au terme de l'exercice	<b>(240)</b>	<b>(27.832)</b>	<b>(41.129)</b>
d) Valeur comptable nette au terme de l'exercice	-	<b>82.498</b>	<b>7.529</b>

## ANNEXES A. – COMPTES CONSOLIDÉS DU GROUPE AU 31 MARS 2007

III. Etat des immobilisations corporelles en '000 EUR

	Terrains et constructions	Installations, machines et outillages	Mobilier et matériel roulant
a) Valeur d'acquisition			
Au terme de l'exercice précédent	131.706	235.365	10.549
Mutations de l'exercice :			
- Acquisitions y compris la production immobilisée	5.698	6.614	809
- Cessions et désaffectations	(9.367)	(6.835)	(1.157)
- Transferts d'une rubrique à une autre	694	3.052	-
- Variation de périmètre	-	-	-
- Ecart de conversion	2.907	2.001	64
Au terme de l'exercice	<b>131.637</b>	<b>240.197</b>	<b>10.264</b>
b) Plus-values de réévaluation			
Au terme de l'exercice précédent	39.302	8.386	-
Mutations de l'exercice :			
- Transférées d'une rubrique à une autre	(414)	-	-
- Variation de périmètre	-	-	-
- Ecart de conversion	827	-	-
Au terme de l'exercice	<b>39.715</b>	<b>8.386</b>	-
c) Amortissement et réductions de valeurs			
Au terme de l'exercice précédent	(24.722)	(169.809)	(7.462)
Mutations de l'exercice :			
- Actés	(1.701)	(10.413)	(1.261)
- Annulés à la suite de cessions et désaffectations	3.312	5.366	1.105
- Transférés d'une rubrique à une autre	(5)	(1)	-
- Ecart de conversion	(47)	(337)	(56)
Au terme de l'exercice	<b>(23.163)</b>	<b>(175.194)</b>	<b>(7.674)</b>
d) Valeur comptable nette au terme de l'exercice	<b>148.190</b>	<b>73.389</b>	<b>2.590</b>

	Location financement et droits similaires	Autres immobilisations corporelles	Immobilisations en cours et acomptes
a) Valeur d'acquisition			
Au terme de l'exercice précédent	93	521	3.295
Mutations de l'exercice :			
- Acquisitions y compris la production immobilisée	-	-	10.799
- Cessions et désaffectations	(37)	(41)	-
- Transferts d'une rubrique à une autre	-	-	(3.332)
- Ecart de conversion	-	-	187
Au terme de l'exercice	<b>56</b>	<b>481</b>	<b>10.949</b>
c) Amortissement et réductions de valeurs			
Au terme de l'exercice précédent	(42)	(236)	(6)
Mutations de l'exercice :			
- Actés	(7)	(14)	(45)
- Annulés à la suite de cessions et désaffectations	26	26	-
- Transférés d'une rubrique à une autre	-	-	6
Au terme de l'exercice	<b>(24)</b>	<b>(225)</b>	<b>(45)</b>
d) Valeur comptable nette au terme de l'exercice	<b>32</b>	<b>256</b>	<b>10.904</b>

## ANNEXES A. – COMPTES CONSOLIDÉS DU GROUPE AU 31 MARS 2007

IV. Etat des immobilisations financières		en '000 EUR
		Autres entreprises
1. Participations, actions et parts		
a) Valeur d'acquisition au terme de l'exercice précédent		14.479
Mutations de l'exercice :		
- Acquisitions		89
- Cessions et retraits		(49)
- Ecart de conversion		318
Au terme de l'exercice		<b>14.837</b>
c) Réductions de valeur au terme de l'exercice précédent		(4.268)
Mutations de l'exercice :		
Au terme de l'exercice		<b>(4.268)</b>
d) Valeur comptable nette au terme de l'exercice		<b>10.569</b>
2. Créances		
Valeur comptable nette au terme de l'exercice précédent		12.434
Mutations de l'exercice :		
- Additions		590
- Cessions et retraits		(110)
- Ecart de conversion		390
Valeur comptable nette au terme de l'exercice		<b>13.303</b>
Réductions de valeur cumulées sur créances au terme de l'exercice		-

### V. Etat des entreprises laissées en dehors de la consolidation et celles dans lesquelles on détient une participation significative

	Clôture de l'exercice	Monnaie	Capitaux propres (en '000)	Résultats (en '000)	% d'intérêts
Compagnie Sucrière scrl Kwilu-Ngongo (Rép. Dém. du Congo)	31/12/06	CDF	12.692.241	3.859.266	59,82%
Sugar Terminals Limited King George Square Brisbane Qld 4000 (Australia)	30/06/06	AUD	355.947	22.270	8,61%

VI. Etat des réserves consolidées		en '000 EUR
		Réserves et résultats reportés
Au terme de l'exercice précédent		311.095
Affectation de résultats antérieurs		-
Résultat de l'exercice (part du groupe)		25.710
Affectation du résultat		(10.400)
Au terme de l'exercice		<b>326.405</b>

VII. Etat des écarts de consolidation		en '000 EUR	
	Ecart de consolidation		
	Positifs	Négatifs	
Valeur comptable nette au terme de l'exercice précédent	4.970	(56.858)	
Mutation de l'exercice :			
- amortissements	(1.896)	-	
Valeur comptable nette au terme de l'exercice	<b>3.074</b>	<b>(56.858)</b>	

## ANNEXES A. – COMPTES CONSOLIDÉS DU GROUPE AU 31 MARS 2007

VIII. Etat des dettes		en '000 EUR		
A. Ventilation des dettes à l'origine à plus d'un an, en fonction de leur durée résiduelle	Dettes (ou partie de dettes) avec une durée résiduelle de			
	Un an au plus	Plus d'un an et 5 ans au plus	Plus de 5 ans	
Dettes financières				
1. Emprunts subordonnés	-	-	-	-
2. Emprunts obligataires non subordonnés	-	-	-	-
3. Dettes de location-financement et assimilées	21	7	-	-
4. Etablissements de crédit	7.567	38.428	-	-
5. Autres emprunts	-	-	-	-
Autres dettes	-	49.277	-	-
<b>Total</b>	<b>7.588</b>	<b>87.712</b>		<b>-</b>

IX. Résultats		en '000 EUR	
	Exercice	Exercice précédent	
Chiffre d'affaires NET	450.829	495.243	
Union Européenne	189.067	224.512	
Australie	180.446	217.622	
Autres pays	81.316	53.109	
Travailleurs inscrits au registre du personnel			
Nombre total à la date de la clôture	1.342	1.381	
Frais de personnel et pensions	63.827	67.769	
dont : Provisions pour pensions			
Dotations (+) ; utilisations et reprises (-)	(3.335)	3.743	
Impôts sur le résultat			
1. Impôt sur les revenus de l'exercice	9.428	14.872	
a. Impôts et précomptes dus ou versés	12.088	9.842	
b. Excédent de versements d'impôts et précomptes portés à l'actif	(2.808)	(16)	
c. Suppléments d'impôts estimés	148	5.046	
d. Impôt différé	-	-	
2. Impôts sur le résultat d'exercices antérieurs	(18)	(10)	
a. Impôts et précomptes dus ou versés	(18)	(10)	
3. Impôts différés et latences fiscales			
a. Latences actives	2.588	2.496	
Pertes fiscales cumulées, déductibles des bénéfices ultérieurs	883	2.039	
Déduction pour investissements sur exercices ultérieurs	456	457	
b. Latences passives	1.249	-	

## ANNEXES A. – COMPTES CONSOLIDÉS DU GROUPE AU 31 MARS 2007

X. Droits et engagements hors bilan		en '000 EUR	
	Exercice		
	pour sûreté des dettes et engagements		
	de l'entreprise	de tiers	
A 2. Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par les entreprises comprises dans la consolidation sur leurs actifs propres			
Gage sur fonds de commerce et sur d'autres actifs :			
- montant de l'inscription	7.341	-	
- autres actifs gagés	2.291	-	
A 5. b) Engagements résultant d'opérations relatives :			
- aux taux de change (devises à recevoir)	-	-	
- aux taux de change (devises à livrer)	-	-	
D. Le personnel de direction et les appointés de sociétés du groupe bénéficient d'un régime de pension extralégale. Les cotisations payées en exécution des contrats d'assurance-groupe sont supportées en partie par le personnel et en partie par l'entreprise.			

XI. Relations avec les entreprises liées non comprises dans la consolidation		en '000 EUR	
	Entreprises liées	Entreprises avec lien de participation	
1. Immobilisations financières :			
- participations	10.569	-	
2. Dettes :			
- à un an au plus	796	-	
3. Créances :			
- à un an au plus	971	-	

XII. Relations financières avec les administrateurs, gérants et commissaires		en '000 EUR	
	Exercice		
A. Rémunérations directes et indirectes et pensions à charge de l'exercice, alloués aux administrateurs et gérants	1.305		
B. Créances vis-à-vis des administrateurs et gérants	-		
C. Emoluments du (des) commissaire(s)	298		
D. Missions de conseils accomplies par des personnes liées au(x) commissaire(s)	27		

## Méthodes de consolidation et règles d'évaluation ●●●

### I. Règles de consolidation

#### CHAMP DE CONSOLIDATION

Toutes les entreprises liées ainsi que les entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation sont prises en considération. Pourraient toutefois être écartées, les sociétés qui présenteraient l'une ou l'autre des caractéristiques suivantes : (i) importance trop faible de la participation ; (ii) localisation dans des pays à monnaie ou à politique instables ; (iii) rupture probable des liens avec le groupe ; (iv) mise en liquidation, nationalisation ou perte d'activité ; (v) impossibilité d'exercer le pouvoir ou impossibilité d'obtenir des informations sans frais disproportionnés ou dans des délais raisonnables.

En l'occurrence, la situation politique actuelle en République Démocratique du Congo rendant incertaine la continuation normale des activités économiques, la société du groupe implantée dans ce pays (Compagnie Sucrière SCARL) a été exclue du périmètre de consolidation.

#### MÉTHODES UTILISÉES POUR LA CONSOLIDATION

- **Intégration globale**

La méthode de consolidation par intégration globale est retenue lorsque l'une des deux conditions suivantes est satisfaite : (i) la participation du groupe dans le capital de sa filiale est supérieure à 50% ; (ii) on dispose du pouvoir de contrôle, comme c'est le cas de la participation dans B&G en Chine.

Cette méthode consiste à incorporer dans les comptes de la société mère chaque élément de l'actif et du passif du patrimoine des filiales intégrées, en substitution de la valeur d'inventaire de ces participations. Elle conduit à constater une différence de consolidation et à dégager la part des tiers minoritaires. De même, les charges et produits de ces filiales sont cumulés avec ceux de la société mère et leurs résultats de l'exercice sont répartis en part du groupe et en part de tiers. Les comptes et opérations réciproques sont éliminés.

- **Mise en équivalence**

Cette méthode est utilisée dans les cas où la participation du groupe dans le capital est supérieure à 20% et inférieure à 50%. Les actifs et les passifs de la société mise en équivalence ne sont pas intégrés dans chaque rubrique du bilan consolidé, mais le compte « participations » de la société consolidante est retraité dans les états financiers consolidés pour tenir compte des variations de sa part dans l'actif net de la filiale. Le compte de résultats consolidé enregistre la part du groupe dans les résultats réalisés par la société mise en équivalence, en lieu et place des dividendes perçus ou des réductions de valeur actées.

Durant l'exercice sous revue et le précédent, il n'y a pas de participation du groupe traitée dans la consolidation selon cette méthode.

- **Différences de consolidation**

Les différences provenant entre, d'une part, la quote-part dans les fonds propres des sociétés consolidées à la date d'acquisition des actions et parts ou à date proche de celle-ci et, d'autre part, la valeur d'inventaire de ces participations à cette même date sont imputées dans la mesure du possible aux éléments de l'actif et du passif qui ont une valeur supérieure ou inférieure à leur valeur comptable dans la comptabilité de la filiale.

L'écart qui subsiste est inscrit au bilan consolidé sous la rubrique « Ecart de consolidation positifs » ou « Ecart de consolidation négatifs » qui ne peuvent être compensés sauf pour ceux qui sont afférents à une même filiale. Les « Ecart de consolidation positifs » font l'objet d'amortissements à charge du compte de résultats consolidé sur une durée de cinq ans. Des amortissements complémentaires ou exceptionnels sont pratiqués si, en raison de modifications des circonstances économiques, leur maintien à cette valeur dans le bilan consolidé n'est plus économiquement justifié.

## ANNEXES A. – COMPTES CONSOLIDÉS DU GROUPE AU 31 MARS 2007

### • **Ecart de conversion**

La conversion en euros des comptes des entreprises étrangères prises en consolidation est effectuée en utilisant les cours au 31 mars pour tous les postes de bilan et le cours moyen de l'exercice pour tous les postes de résultats. Dans le cas spécifique de B&G en Chine qui clôture l'exercice au 31 décembre, ce sont les cours du change à cette date qui sont utilisés de même que le cours moyen de l'exercice pour tous ses postes de résultats.

Les écarts de conversion sont portés au passif du bilan sous la rubrique « Ecart de conversion ». Ils comprennent les deux éléments suivants : (i) les différences de conversion sur fonds propres, égales à la différence entre le taux historique et le taux de clôture et, (ii) les différences de conversion sur les résultats, égales à la différence entre le taux moyen et le taux de clôture de l'exercice.

### • **Règles d'évaluation**

Les règles d'évaluation présidant à l'établissement des comptes consolidés sont les mêmes que celles appliquées pour les comptes annuels. Les sociétés du groupe ont, par secteur, adopté des règles d'évaluation uniformisées, de telle sorte que les retraitements ne sont pas nécessaires. Les règles appliquées par B&G et par Galactic Inc ne divergent pas significativement de celles des autres sociétés du groupe et aucun ajustement ne se justifie.

Pour les filiales étrangères, les reclassements et retraitements comptables nécessaires ont été effectués. La charge d'impôt des comptes consolidés correspond à la somme des charges fiscales des sociétés intégrées et mises en équivalence.

Les comptes consolidés de Finasucre Investments (Australia) Pty Ltd sont établis selon les principes comptables et règles d'évaluation généralement admis en Australie. Ils n'ont pas fait l'objet de retraitements pour les besoins de leur intégration dans les comptes consolidés du groupe Finasucre. La plupart des principes comptables et règles d'évaluation appliqués étaient en effet très similaires à ceux appliqués dans les autres sociétés du groupe Finasucre et les divergences éventuelles pouvant avoir un impact significatif sur l'interprétation des comptes consolidés du groupe sont mentionnées au cas par cas ci-dessous. Toutefois, de nouvelles normes australiennes (IFRS) ont été appliquées à partir de l'exercice 2005/2006. Hormis l'obligation d'inclure désormais dans les comptes la valeur actuelle des fonds constitués antérieurement et éventuellement complétés en cours d'exercice et de comptabiliser les impôts différés selon les principes IFRS, les nouvelles normes ne nécessitent pas un retraitement des états financiers pour être harmonisées avec les autres sociétés consolidées.

### • **Annulation des opérations internes**

Les opérations internes au groupe affectant les actifs et passifs, telles que les participations, dettes et créances, ainsi que les résultats, tels que les intérêts, charges et produits, sont annulées dans les consolidations globales et proportionnelles. Les dividendes provenant des sociétés consolidées et mises en équivalence sont éliminés et remplacés par notre quote-part dans le résultat.

Dans le cas particulier de B&G en Chine, clôturant les comptes au 31 décembre, l'élimination des opérations internes avec des sociétés du périmètre de consolidation a été faite pour le plus petit montant figurant dans les postes du bilan et du compte de résultat des sociétés en relations internes pour chaque solde de bilan et poste du compte de résultats.

### • **Période de référence**

Pour les sociétés intervenant dans la consolidation, la date de clôture des comptes est celle du 31 mars 2007, à l'exception de B&G en Chine qui clôture le 31 décembre. Le compte de résultats consolidé reflète douze mois d'activité pour toutes les sociétés intervenant dans la consolidation ainsi que les chiffres comparatifs relatifs à l'exercice précédent.

## ANNEXES A. – COMPTES CONSOLIDÉS DU GROUPE AU 31 MARS 2007

### II. Etat des sociétés consolidées (selon la méthode de l'intégration globale)

Société	Siège et Numéro d'Entreprise	% d'intérêts	% de contrôle
Finasucre S.A.	Av.Herrmann-Debroux, 40-42 BE-1160 Bruxelles, Belgique N° Ent 0403 219 201	Maison-mère	-
Groupe Sucrier S.A.	Route d'Hacquegnies 2 BE-7911 Frasnes-lez-Buissenal, Belgique N° Ent 0402 802 594	99,72%	99,72%
Finasucre Investments (Australia) Pty Ltd	Bundaberg (Queensland), Australie ABN 23 062 315 593	100%	100%
Finasucre Holdings (Australia) Pty Ltd	Bundaberg (Queensland), Australie ABN 16 011 060 727	100%	100%
Finasucre Australia Pty Ltd	Bundaberg (Queensland), Australie ABN 73 011 060 530	100%	100%
Bundaberg Sugar Group Ltd	Bundaberg (Queensland), Australie ABN 75 009 658 164	100%	100%
BBS Finance Ltd	Bundaberg (Queensland), Australie ABN 44 062 234 682	100%	100%
Queensland Urban Projects Pty Ltd	Bundaberg (Queensland), Australie ABN 28 061 990 449	100%	100%
Bundaberg Foundry Engineers Ltd	Bundaberg (Queensland), Australie ABN 49 009 696 128	100%	100%
Bundaberg Sugar Ltd	Bundaberg (Queensland), Australie ABN 24 077 102 526	100%	100%
BBS Subsidiary Pty Ltd	Bundaberg (Queensland), Australie ABN 25 078 974 991	100%	100%
Northern Land Holdings Ltd	Bundaberg (Queensland), Australie ABN 33 009 657 112	100%	100%
Iscal Sugar S.A. / N.V.	Chaussée de la Sucrerie, 1 BE-7643 Fontenoy, Belgique N° Ent 0861 251 419	62,453%	62,624%
Euro Star Holland B.V.	Zuiveringweg, 14 NL-8243 PZ Lelystad, Pays-Bas	62,453%	100%
Devolder S.A.	Av.Herrmann-Debroux, 40-42 BE-1160 Bruxelles, Belgique N° Ent 0422 175 969	99,72%	100%
Galactic S.A.	Place d'Escanaffles, 23, BE-7760 Escanaffles, Belgique N° Ent 0408 321 795	54,85%	55%
Galactic Incorporated	West Silver Spring Drive 2700 53209 Milwaukee, Etats-Unis	54,85%	55%
B&G	Daqing road 73 233010 Bengbu, Chine	48,87%	60%

### III. Résumé des règles d'évaluation

#### ACTIF

#### 1. Règle d'évaluation valable pour tous les actifs immobilisés (sauf les immobilisations financières)

Les actifs immobilisés sont évalués à leur valeur d'acquisition qui correspond soit au prix d'acquisition (y inclus les frais accessoires), soit au coût de revient ou soit à la valeur d'apport.

#### 2. Frais d'établissement

Ils sont amortis sur une durée de cinq ans.

### 3. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles dont l'utilisation est limitée dans le temps sont amorties sur leur durée d'utilité ou d'utilisation probable qui est de maximum cinq ans.

Les goodwill de fusion sont dans la mesure du possible alloués à d'éventuelles sous-évaluations d'actifs ; le solde est amorti sur une durée de maximum de cinq ans, en fonction de critères de durée de vie économique probable.

### 4. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles dont l'utilisation est limitée dans le temps font l'objet d'amortissements à partir de leur date d'acquisition ou de mise en service.

Les taux d'amortissement annuels sont calculés de façon linéaire ou dégressive en fonction de la durée de vie des investissements telle que définie ci-après :

– Bâtiments industriels :	20 ans
– Matériel d'exploitation :	10 ans
– Outillage :	3 ans
– Mobilier :	10 ans
– Matériel de bureau :	5 ans
– Matériel informatique :	4 ans
– Matériel roulant :	5 ans

Les bâtiments industriels de Bundaberg Sugar sont amortis de façon linéaire selon la durée de vie économique allant de 40 à 67 ans. Ses équipements et le matériel industriels sont amortis de façon linéaire selon la durée de vie économique allant de 5 à 40 ans.

Les immobilisations corporelles dont l'utilisation n'est pas limitée dans le temps font l'objet de réduction de valeur en cas de moins-value ou de dépréciation durable.

Des amortissements complémentaires, exceptionnels ou accélérés, peuvent être appliqués en vertu de dispositions fiscales ou en raison de modifications de circonstances économiques ou technologiques.

### 5. Immobilisations financières

Les participations, actions et parts sont évaluées à leur prix d'acquisition, frais accessoires exclus. Des réductions de valeurs sont appliquées lorsque la valeur estimative d'un titre est inférieure à la valeur d'inventaire, pour autant que la moins-value ainsi observée ait un caractère durable.

Lorsque la valeur des immobilisations financières présente un excédent certain et durable par rapport à la valeur comptable initiale, une réévaluation peut être opérée.

### 6. Créances

Les créances sont comptabilisées à leur valeur nominale ou à leur valeur d'acquisition. Les créances en monnaies étrangères sont comptabilisées en euros au cours du jour au moment de l'opération et évaluées au cours de change à la clôture de l'exercice social. Elles font l'objet de réductions de valeur si le remboursement à l'échéance est en tout ou en partie incertain ou compromis.

### 7. Stocks

#### A. Cannes sur pied

Les coûts exposés pour la production agricole de cannes à sucre par Bundaberg Sugar sont repris dans les stocks depuis le moment de la dernière récolte jusqu'à la date du bilan. Ils sont pris en consommation dans l'exercice suivant sur base du tonnage récolté.

#### B. Marchandises, matières premières, matières consommables et fournitures

Ces avoirs sont évalués à leur prix d'acquisition selon la méthode des prix moyens pondérés ou à la valeur de marché à la date de clôture de l'exercice lorsque cette dernière lui est inférieure.

Des réductions de valeurs sont opérées sur les stocks obsolètes ou à rotation lente.

## ANNEXES A. – COMPTES CONSOLIDÉS DU GROUPE AU 31 MARS 2007

### C. Les produits en cours de fabrication et produits finis

Ces produits sont généralement évalués selon la méthode du « direct costing ».

#### a) Sucre cristallisé

Ce produit est évalué selon la méthode du « direct costing » qui comprend les coûts de production suivants: les matières premières, les matières de consommation ainsi que les coûts de fabrication directs, sous déduction de la valeur des sous-produits (écumes, pulpes et mélasse).

Ceux de Bundaberg Sugar comprennent les matières premières, les matières de consommation, les coûts de fabrication directs ainsi que les coûts fixes de fabrication.

#### b) Sucre brut et égouts

Ces produits sont évalués sur base de la teneur en blanc déterminée par la réglementation européenne et au prix de revient du sucre cristallisé.

c) Les mélasses, pulpes et autres sous-produits sont valorisés au prix du marché.

d) L'acide lactique est valorisé en « full costing » ou au prix de réalisation si celui-ci est inférieur. Les produits en cours de fabrication sont valorisés au prix de vente moyen de l'exercice.

e) Les commandes et contrats en cours d'exécution sont évalués à leur coût majoré d'un pourcentage de bénéfice considéré comme acquis à la date du bilan (basé sur un taux individuel d'achèvement d'au moins 70%). Les coûts comprennent tous les coûts directs et un pourcentage de frais généraux imputés individuellement à chaque contrat.

Si les coûts exposés pour un contrat en cours d'exécution excèdent les revenus que l'on en attend, l'excédent est immédiatement pris en charge.

### 8. Placements de trésorerie et valeurs disponibles

Les avoirs sont comptabilisés à leur valeur nominale et les titres de placement sont portés à l'actif du bilan à leur valeur d'acquisition, frais accessoires exclus.

A la clôture de l'exercice, ils font l'objet de réduction de valeur si la valeur de réalisation est inférieure à la valeur d'acquisition.

### 9. Comptes de régularisation

Les charges exposées pendant l'exercice, mais imputables en tout ou en partie à un exercice ultérieur, sont évaluées en adoptant une règle proportionnelle.

Les revenus ou fractions de revenus dont la perception n'aura lieu qu'au cours d'un ou plusieurs exercices suivants, mais qui sont à rattacher à l'exercice en cause, sont évalués au montant de la quote-part afférente au dit exercice.

## PASSIF

### 10. Subsidés en capital

Les subsidés en capital font l'objet d'une réduction échelonnée au rythme de la prise en charge des amortissements afférents aux immobilisations pour l'acquisition desquelles ils ont été obtenus.

### 11. Provision pour risques et charges

A la clôture de l'exercice, les Conseils d'Administration examinent l'opportunité de constituer des provisions pour couvrir les risques ou les pertes nés au cours de l'exercice.

Les impôts différés, latences fiscales actives et passives sont désormais comptabilisés chez Bundaberg Sugar selon les nouvelles normes comptables IFRS. Les effets sur le compte de résultats consolidé du groupe résultant de cette première application ont été isolés des postes correspondants afin d'en montrer l'impact et de permettre la comparaison avec les résultats de l'exercice précédent.

### 12. Dettes à plus d'un an

Ces dettes sont comptabilisées à leur valeur nominale. Une correction de valeur doit obligatoirement être actée si la valeur estimée de la dette à la clôture de l'exercice est supérieure à la valeur comptable.

### 13. Dettes à un an au plus

Ces dettes sont comptabilisées à leur valeur nominale. Une correction de valeur doit obligatoirement être actée si la valeur estimée de la dette à la clôture de l'exercice est supérieure à la valeur comptable.

Les provisions fiscales et sociales liées à l'exercice sont constituées. Les montants de provision pour le pécule de vacances sont fixés conformément aux dispositions fiscales. Les provisions sont régulièrement revues et reprises en résultats si elles sont devenues sans objet.

### 14. Comptes de régularisation

Les charges ou fractions de charges afférentes à l'exercice mais qui ne seront payées qu'au cours d'un exercice ultérieur sont évaluées au montant afférent à l'exercice.

Les revenus perçus au cours de l'exercice, mais qui sont imputables en tout ou en partie à un exercice ultérieur, sont également évalués au montant qui doit être considéré comme produit pour l'exercice ultérieur.

Les produits dont l'encaissement effectif est incertain sont également portés sous cette rubrique.

### 15. Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires net enregistré par Bundaberg Sugar sur la vente du sucre roux est basé sur le « pool price » applicable par tonne de sucre, celui-ci étant estimé par Queensland Sugar Limited, l'organisation légalement instituée pour réaliser les exportations de sucre roux du Queensland. Tout ajustement entre ce prix et le prix final réalisé est comptabilisé dans l'exercice suivant.

### 16. Régimes de pensions

a) Indépendamment des régimes de pension prévus par les dispositions légales en Belgique, certaines sociétés du groupe ont adopté en faveur de leur personnel de cadre et de certaines catégories d'employés, un régime de pension complémentaire. A cette fin, des contrats d'assurance groupe ont été souscrits qui sont alimentés par les cotisations à charge des assurés et des allocations à charge de l'employeur.

b) Bundaberg Sugar constitue des provisions pour les pensions de son personnel. Celles-ci sont revues chaque année de manière à pouvoir rencontrer les dépenses futures estimées, sur base du niveau futur des rémunérations et de l'ancienneté du personnel ayant droit, escomptées à la date du bilan en fonction des taux d'intérêts actuels applicables selon les échéances présumées

### 17. Dérogations aux règles d'évaluation

a) La créance de 2,65 millions EUR (rubrique V du bilan) sur l'Etat Congolais (ex-Zaïre) résulte d'un accord de rétrocession de 60% des actions de la Compagnie Sucrière scarl, signé en 1977. Elle est toujours considérée comme recouvrable dans sa totalité ; on ne peut cependant se prononcer sur un échéancier précis.

b) Suite aux fusions en 1989 entre Sogésucre S.A., Suikerfabrieken van Vlaanderen N.V. et Fabrique de sucre de Frasnes-lez-Buissenal S.A. pour constituer le Groupe Sucrier S.A., suite à l'acquisition de Devolder S.A. en 1989 et suite à la scission à effet le 1er septembre 1993 de Advanced Technics Company S.A. pour constituer Brussels Biotech S.A., tous les amortissements n'ont pas été pratiqués suivant les pourcentages définis ci-avant. Les actifs immobilisés de ces sociétés, acquis avant ces dates de fusions ou scission, ont été amortis à des taux parfois différents de ceux mentionnés ci-avant.

c) Conformément aux dispositions fiscales, les actifs apportés à la société en 2003 par Groupe Sucrier S.A. à Iscal Sugar S.A. ou provenant des fusions en 2003 entre celle-ci et Sucrerie de Fontenoy S.A. et Suikerfabriek van Veurne N.V. continuent de faire l'objet d'amortissements selon leurs règles d'évaluation d'origine.

d) Par dérogation, Iscal Sugar avait entrepris initialement d'amortir sur cinq semestres le goodwill enregistré lors de la fusion avec Suikerfabriek van Veurne N.V. mais a décidé ensuite, à partir de l'exercice 2004/2005, d'amortir le solde sur une période de quatre ans.

### Rapport du Commissaire à l'assemblée générale des actionnaires de la société Finasucré sur les comptes consolidés pour l'exercice clos le 31 mars 2007

Conformément aux dispositions légales, nous vous faisons rapport dans le cadre de notre mandat de commissaire. Ce rapport inclut notre opinion sur les comptes consolidés ainsi que les mentions complémentaires requises.

#### Attestation sans réserve des comptes consolidés

Nous avons procédé au contrôle des comptes consolidés de Finasucré et de ses filiales (le « Groupe ») pour l'exercice clos le 31 mars 2007, établis conformément au référentiel comptable applicable en Belgique, dont le total du bilan s'élève à € 693.286.173 et dont le compte de résultats se solde par un bénéfice de l'exercice, part du Groupe, de € 25.710.404.

#### *Responsabilité du conseil d'administration dans l'établissement et la présentation sincère des comptes consolidés*

L'établissement des comptes consolidés relève de la responsabilité du conseil d'administration. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs ; le choix et l'application de règles d'évaluation appropriées, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

#### *Responsabilité du commissaire*

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces comptes consolidés sur la base de notre contrôle. Nous avons effectué notre contrôle conformément aux dispositions légales et selon les normes de révision applicables en Belgique, telles qu'édictées par l'Institut des Réviseurs d'Entreprises. Ces normes de révision requièrent que notre contrôle soit organisé et exécuté de manière à obtenir une assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Conformément aux normes de révision précitées, nous avons mis en œuvre des procédures de contrôle en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les comptes consolidés. Le choix de ces procédures relève de notre jugement, de même que l'évaluation du risque que les comptes consolidés contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Dans le cadre de cette évaluation du risque, nous avons tenu compte du contrôle interne en vigueur au sein du Groupe pour l'établissement et la présentation sincère des comptes consolidés afin de définir les procédures de contrôle appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Groupe. Nous avons également évalué le bien-fondé des règles d'évaluation, le caractère raisonnable des estimations comptables significatives faites par le Groupe, ainsi que la présentation des comptes consolidés dans leur ensemble. Enfin, nous avons obtenu du conseil d'administration et des préposés du Groupe les explications et informations requises pour notre contrôle. Nous estimons que les éléments probants recueillis fournissent une base raisonnable à l'expression de notre opinion.

#### *Opinion*

A notre avis, les comptes consolidés clos le 31 mars 2007 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats du Groupe, conformément au référentiel comptable applicable en Belgique.

#### Mentions complémentaires

L'établissement et le contenu du rapport de gestion sur les comptes consolidés relèvent de la responsabilité du conseil d'administration.

Notre responsabilité est d'inclure dans notre rapport les mentions complémentaires suivantes qui ne sont pas de nature à modifier la portée de l'attestation des comptes consolidés :

Le rapport de gestion sur les comptes consolidés traite des informations requises par la loi et concorde avec les comptes consolidés. Toutefois, nous ne sommes pas en mesure de nous prononcer sur la description des principaux risques et incertitudes auxquels l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation sont confrontées, ainsi que de leur situation, de leur évolution prévisible ou de l'influence notable de certains faits sur leur développement futur. Nous pouvons néanmoins confirmer que les renseignements fournis ne présentent pas d'incohérences manifestes avec les informations dont nous avons connaissance dans le cadre de notre mandat.

Bruxelles, le 11 juin 2007  
Ernst & Young Réviseurs d'Entreprises SCCRL  
Commissaire  
Représentée par Vincent Etienne, Associé

ANNEXES B. – COMPTES ANNUELS DE FINASUCRE S.A. AU 31 MARS 2007

**Bilan au 31 mars 2007**

en '000 EUR

A C T I F	31-03-2007	31-03-2006
<b>Actifs immobilisés</b>	<b>148.009</b>	<b>148.009</b>
IV. Immobilisations financières	148.009	148.009
A. Entreprises liées		
1. Participations	148.009	148.009
<b>Actifs circulants</b>	<b>158.068</b>	<b>147.140</b>
VII. Créances à un an au plus	1	18.671
B. Autres créances	1	18.671
VIII. Placements de trésorerie	157.389	128.203
B. Autres placements	157.389	128.203
IX. Valeurs disponibles	424	147
X. Comptes de régularisation	255	119
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>306.077</b>	<b>295.149</b>

P A S S I F	31-03-2007	31-03-2006
<b>Capitaux propres</b>	<b>292.859</b>	<b>282.032</b>
I. Capital	2.232	2.232
A. Capital souscrit	2.232	2.232
III. Plus-values de réévaluation	10	10
IV. Réserves	263.602	263.602
A. Réserve légale	223	223
B. Réserves indisponibles		
2. Autres	27	27
C. Réserves immunisées	3.352	3.352
D. Réserves disponibles	260.000	260.000
V. Bénéfice (Perte) reporté(e)	27.014	16.187
<b>Provisions et impôts différés</b>	<b>2.400</b>	<b>2.400</b>
VII.A. Provisions pour risques et charges	2.400	2.400
4. Autres risques et charges	2.400	2.400
<b>Dettes</b>	<b>10.819</b>	<b>10.717</b>
IX. Dettes à un an au plus	10.619	10.520
E. Dettes fiscales, salariales et sociales		
1. Impôts	101	412
2. Rémunérations et charges sociales	9	-
F. Autres dettes	10.510	10.107
X. Comptes de régularisation	200	198
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>306.077</b>	<b>295.149</b>

ANNEXES B. – COMPTES ANNUELS DE FINASUCRE S.A. AU 31 MARS 2007

Compte de résultats au 31 mars 2007

en '000 EUR

	31-03-2007	31-03-2006
II. Coût des ventes et des prestations	(241)	(219)
B. Services et biens divers	212	214
C. Rémunérations, charges sociales et pensions	28	-
G. Autres charges d'exploitation	1	4
III. Bénéfice (Perte) d'exploitation	(241)	(219)
IV. Produits financiers	22.383	7.631
A. Produits des immobilisations financières	16.908	2.985
B. Produits des actifs circulants	4.739	3.696
C. Autres produits financiers	736	950
V. Charges financières	(605)	(790)
C. Autres charges financières	605	790
VI. Bénéfice (Perte) courant avant impôts	21.537	6.622
VII. Produits exceptionnels	-	3.399
D. Plus-values sur réalisation d'actifs immobilisés	-	3.399
IX. Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts	21.537	10.021
X. Impôts sur le résultat	(310)	(1.287)
A. Impôts	(310)	(1.287)
XI. Bénéfice (Perte) de l'exercice	21.227	8.734

AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS

A. Bénéfice à affecter	37.414	26.187
1. Bénéfice de l'exercice à affecter	21.227	8.734
2. Bénéfice reporté de l'exercice précédent	16.187	17.453
C. Affectations aux capitaux propres	-	-
1. Au capital et aux primes d'émission	-	-
2. A la réserve légale	-	-
3. Aux autres réserves	-	-
D. Résultat à reporter	(27.014)	(16.187)
1. Bénéfice à reporter	27.014	16.187
F. Bénéfice à distribuer	(10.400)	(10.000)
1. Rémunération du capital	10.400	10.000

## Annexe aux comptes annuels et règles d'évaluation

## I. Etat des immobilisations financières

en '000 EUR

	Entreprises liées	Entreprises avec lien de participation
1. Participations, actions et parts		
a) Valeur d'acquisition au terme de l'exercice précédent	148.337	-
Mutations de l'exercice :		
Au terme de l'exercice	<b>148.337</b>	-
b) Plus-values au terme de l'exercice précédent	11	-
Mutations de l'exercice :		
Au terme de l'exercice	<b>11</b>	-
c) Réductions de valeur au terme de l'exercice précédent	(339)	-
Mutations de l'exercice :		
Au terme de l'exercice	<b>(339)</b>	-
Valeur comptable nette au terme de l'exercice	<b>148.009</b>	-

## II. Participations et droits sociaux détenus dans d'autres entreprises

Dénomination du siège et pour les entreprises belges mention du numéro d'entreprise	Droits sociaux détenus			Données extraites des derniers comptes annuels disponibles			
	Nombre	directement	par les filiales	Comptes annuels arrêtés au	Devise	Capitaux propres	Résultat net
		%	%			('000)	('000)
Groupe Sucrier S.A. Route d'Hacquegnies, 2 BE-7911 Frasnes-lez-Buissenal Belgique, N° Ent 0402802594	2.113.482	99,72	-	31/03/2007	EUR	33.479	7.364
Finasucre Investments (Australia) Pty Ltd 4 Gavin street Bundaberg QLD 4670 – Australia	122.833.643	100,00	-	31/03/2007	AUD	260.757	135
Devolder S.A. Avenue Herrmann-Debroux 40-42, BE-1160 Bruxelles Belgique, N° Ent 0422175969	1	0,02	99,98	31/03/2007	EUR	1.069	717

## III. Placements de trésorerie : autres placements

en '000 EUR

	Exercice	Exercice précédent
Titres à revenu fixe	32.389	31.679
dont émis par des établissements de crédit	-	-
Comptes à terme détenus auprès d'établissements de crédit	125.000	96.524
avec une durée résiduelle ou de préavis :		
- d'un mois au plus	83.100	11.600
- de plus d'un mois à un an au plus	41.900	84.924
Autres placements de trésorerie non repris ci-avant	-	-

## ANNEXES B. – COMPTES ANNUELS DE FINASUCRE S.A. AU 31 MARS 2007

IV. Comptes de régularisation (portés à l'actif)		en '000 EUR
		Exercice
- Frais reportés sur l'exercice suivant		7
- Intérêts à recevoir		248

V. Etat du capital			en '000 EUR
	Montants	Nombre d'actions	
A. Capital social			
1. Capital souscrit			
- Au terme de l'exercice précédent	2.232	-	
- Modifications au cours de l'exercice	-		
- Au terme de l'exercice	2.232	-	
2. Représentation du capital			
2.1. Catégories d'actions			
Actions sans désignation de valeur nominale	2.232	100.000	
2.2. Actions nominatives ou au porteur			
- nominatives	-	51.335	
- au porteur	-	48.665	

VI. Provisions pour autres risques et charges		en '000 EUR
		Exercice
- Provision pour litiges divers		2.400

VII. Etat des dettes		en '000 EUR
		Exercice
C. Dettes fiscales, salariales et sociales		
1. Impôts		
a) Dettes fiscales échues		-
b) Dettes fiscales non échues		1
c) Dettes fiscales estimées		100
2. Rémunérations et charges sociales		
b) Autres dettes salariales et sociales		9

VIII. Comptes de régularisation (portés au passif)		en '000 EUR
		Exercice
- Intérêts encaissés d'avance		199

IX. Résultats d'exploitation			en '000 EUR
	Exercice	Exercice précédent	
Travailleurs inscrits au registre du personnel			
- Nombre total à la date de clôture	2	-	
- Effectif moyen du personnel calculé en équivalent temps plein	0,5	-	
- Nombre effectif d'heures prestées	561	-	
Frais de personnel			
- Rémunérations et avantages sociaux directs	16	-	
- Cotisations patronales d'assurances sociales	4	-	
- Primes patronales pour assurances extralégales	1	-	
- Autres frais de personnel	7	-	
Autres charges d'exploitation			
- Impôts et taxes relatifs à l'exploitation	1	4	

## ANNEXES B. – COMPTES ANNUELS DE FINASUCRE S.A. AU 31 MARS 2007

X. Résultats financiers		en '000 EUR	
	Exercice	Exercice précédent	
A. Autres produits financiers			
- Plus-values sur portefeuille obligataire	736	950	
E. Autres charges financières			
- Pertes de change	429	625	
- Commissions bancaires	33	23	
- Charges financières diverses	143	137	

XI. Résultats exceptionnels		en '000 EUR	
	Exercice	Exercice précédent	
A. Produits exceptionnels			
- Plus-values sur réalisation de participations	-	3.399	

XII. Impôts sur le résultat		en '000 EUR	
	Exercice		
A. Détail de la rubrique			
1. Impôt sur le résultat de l'exercice			299
a. Impôts et précomptes dus ou versés	199		
b. Excédent de versements d'impôts ou de précomptes portés à l'actif	-		
c. Suppléments d'impôts estimés	100		
2. Impôts sur le résultat d'exercices antérieurs			11
a. Suppléments d'impôts dus ou versés	11		
b. Suppléments d'impôts estimés ou provisionnés	-		
B. Principales sources des disparités entre le bénéfice avant impôts et le bénéfice taxable estimé			
- Revenus définitivement taxés			(16.062)
- Déduction intérêts notionels			(4.613)

XIII. Taxes sur la valeur ajoutée et impôts à charge de tiers		en '000 EUR	
	Exercice	Exercice précédent	
B. Montants retenus à charge de tiers, au titre de :			
1. précompte professionnel	37	34	
2. précompte mobilier	1.687	1.174	

XIV. Relations avec les entreprises liées et les entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation		en '000 EUR			
	Entreprises liées		Entreprises avec lien de participation		
	Exercice	Exercice précédent	Exercice	Exercice précédent	
1. Immobilisations financières :	148.009	148.009	-	-	
- Participations	148.009	148.009	-	-	
2. Créances :	-	18.426	-	-	
- À un an au plus	-	18.426	-	-	
7. Résultats financiers :					
- Produits des immobilisations financières	16.908	2.985	-	-	
- Produits des actifs circulants	1.252	1.322	-	-	

XV. Relations financières avec les administrateurs et le commissaire		en '000 EUR	
	Exercice		
A. Rémunérations directes et indirectes et pensions à charge de l'exercice, allouées aux administrateurs et gérants			148
B. Créances vis-à-vis des administrateurs et gérants			-
C. Emoluments du (des) commissaire(s)			24
D. Missions de conseils accomplies par des personnes liées au(x) commissaire(s)			-

## ANNEXES B. – COMPTES ANNUELS DE FINASUCRE S.A. AU 31 MARS 2007

XVI. Droits et engagements hors bilan		en '000 EUR
		Exercice
Marché à terme		
Devises vendues (à livrer)		-

### XVII. Bilan social Commission paritaire dont dépend l'entreprise : 218

- Etat des personnes occupées - Travailleurs inscrits au registre du personnel				
Au cours de l'exercice et de l'exercice précédent	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total (T) ou total en équivalent temps plein (ETP)	
	(exercice)	(exercice)	(exercice)	(exercice précédent)
Nombre moyen de travailleurs	0,2	0,6	0,5 (ETP)	- (ETP)
Nombre effectif d'heures prestées	97	464	561 (T)	- (T)
Frais de personnel (000€)	5	23	28	- (T)

		1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
A la date de clôture de l'exercice				
Nombre de travailleurs inscrits au registre du personnel		1	1	1,5
Par type de contrat de travail : Contrat à durée indéterminée		1	1	1,5
Par sexe :				
Hommes		1		1,0
Femmes			1	0,5
Par catégorie professionnelle :				
Personnel de direction		1		1,0
Employés			1	0,5

- Tableau des mouvements du personnel au cours de l'exercice				
ENTRÉES		1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
Nombre de travailleurs inscrits au registre du personnel au cours de l'exercice		1	1	1,5
Par type de contrat de travail : Contrat à durée indéterminée		1	1	1,5
Par sexe et niveau d'études				
Hommes : universitaire		1		1,0
Femmes : universitaire			1	0,5

SORTIES		1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
Nombre de travailleurs dont la date de fin de contrat a été inscrite au registre du personnel au cours de l'exercice		-	-	-

- Etat concernant l'usage, au cours de l'exercice, des mesures en faveur de l'emploi			
Nombre de travailleurs concernés			
	1. Nombre	2. Equivalents temps plein	3. Montant de l'avantage financier
Mesure comportant un avantage financier*			
* Avantage financier pour l'employeur concernant le titulaire ou son remplaçant			
Réduction structurelle des cotisations de sécurité sociale	2	1,5	630
Programme de transition professionnelle	1	0,5	530
Nombre de travailleurs concernés par une ou plusieurs mesures en faveur de l'emploi			
	total (exercice)	2	1,5
	total (exercice précédent)	-	-

## XVIII. Résumé des règles d'évaluation

### ACTIF

#### III. Immobilisations corporelles

Ces actifs sont portés à l'actif du bilan à leur prix d'acquisition y compris les frais accessoires ou à leur coût de revient ou à leur valeur d'apport.

Les amortissements sont pratiqués selon la méthode linéaire au taux fiscalement admis sur base de la durée de vie probable.

IV. Les acquisitions de l'exercice sont amorties à partir de leur année de comptabilisation.

#### V. Immobilisations financières

Ces actifs sont évalués à leur prix d'acquisition, déduction faite des réductions de valeur y afférentes. Les frais accessoires sont incorporés dans le prix d'acquisition.

Des réductions de valeur sont appliquées lorsque la valeur estimative d'un titre est inférieure à la valeur d'inventaire, pour autant que la moins-value ainsi observée ait un caractère durable.

Les créances sont comptabilisées à leur valeur nominale. Elles font l'objet de réduction de leur valeur si leur remboursement à l'échéance est en tout ou en partie incertain ou compromis.

#### V. & VII. Créances à plus d'un an Créances à un an au plus

Les créances sont comptabilisées à leur valeur nominale. Elles font l'objet de réduction de valeur si leur remboursement à l'échéance est en tout ou en partie incertain ou compromis.

#### VIII. & IX. Placements de trésorerie et valeurs disponibles

Les créances sont comptabilisées à leur valeur nominale. Les titres de placement sont portés à l'actif du bilan à leur prix d'acquisition, frais accessoires exclus. A la clôture de l'exercice, ils font l'objet de réductions de valeur si la valeur de réalisation est inférieure à la valeur comptable.

En ce qui concerne les titres à revenus fixes, détenus en direct ou via des instruments collectifs de placements, pour lesquels il existe une cotation régulière et un marché liquide, la valeur retenue est celle du marché à la date de la clôture de l'exercice.

### PASSIF

#### VII. Provisions pour risques et charges

A la clôture de chaque exercice, le Conseil d'Administration, statuant avec prudence, sincérité et bonne foi, examine les provisions à constituer pour couvrir les risques prévus, charges ou pertes éventuelles nées au cours de l'exercice et des exercices antérieurs.

Les provisions afférentes aux exercices antérieurs sont régulièrement revues et reprises en résultats si elles sont devenues sans objet.

#### VIII. & IX. Dettes à plus d'un an Dettes à un an au plus

Ces dettes sont comptabilisées à leur valeur nominale.

#### Actifs et passifs en monnaies étrangères

Evaluation des avoirs, dettes et monnaies étrangères : les actifs et passifs en devises étrangères sont, en principe, évalués au cours de change à la clôture de l'exercice, compte tenu des couvertures de change éventuelles. Les différences de change sont enregistrées au compte de résultats.

## Rapport du Commissaire à l'assemblée générale des actionnaires de la société anonyme Finasucré sur les comptes annuels pour l'exercice clos le 31 mars 2007

Conformément aux dispositions légales et statutaires, nous vous faisons rapport dans le cadre de notre mandat de commissaire. Ce rapport inclut notre opinion sur les comptes annuels ainsi que les mentions complémentaires requises.

### Attestation sans réserve des comptes annuels

Nous avons procédé au contrôle des comptes annuels pour l'exercice clos le 31 mars 2007, établis conformément au référentiel comptable applicable en Belgique, dont le total du bilan s'élève à € 306.077.439 et dont le compte de résultats se solde par un bénéfice de l'exercice de € 21.226.774.

#### *Responsabilité du conseil d'administration dans l'établissement et la présentation sincère des comptes annuels*

L'établissement des comptes annuels relève de la responsabilité du conseil d'administration. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs ; le choix et l'application de règles d'évaluation appropriées, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

#### *Responsabilité du commissaire*

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces comptes annuels sur la base de notre contrôle. Nous avons effectué notre contrôle conformément aux dispositions légales et selon les normes de révision applicables en Belgique, telles qu'édictées par l'Institut des Réviseurs d'Entreprises. Ces normes de révision requièrent que notre contrôle soit organisé et exécuté de manière à obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Conformément aux normes de révision précitées, nous avons mis en œuvre des procédures de contrôle en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les comptes annuels. Le choix de ces procédures relève de notre jugement, de même que l'évaluation du risque que les comptes annuels contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Dans le cadre de cette évaluation du risque, nous avons tenu compte du contrôle interne en vigueur dans la société pour l'établissement et la présentation sincère des comptes annuels afin de définir les procédures de contrôle appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société. Nous avons également évalué le bien-fondé des règles d'évaluation, le caractère raisonnable des estimations comptables significatives faites par la société, ainsi que la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Enfin, nous avons obtenu du conseil d'administration et des préposés de la société les explications et informations requises pour notre contrôle. Nous estimons que les éléments probants recueillis fournissent une base raisonnable à l'expression de notre opinion.

#### *Opinion*

A notre avis, les comptes annuels clos le 31 mars 2007 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats de la société, conformément au référentiel comptable applicable en Belgique.

### Mentions complémentaires

L'établissement et le contenu du rapport de gestion, ainsi que le respect par la société du Code des sociétés et des statuts, relèvent de la responsabilité du conseil d'administration.

Notre responsabilité est d'inclure dans notre rapport les mentions complémentaires suivantes qui ne sont pas de nature à modifier la portée de l'attestation des comptes annuels:

- Le rapport de gestion traite des informations requises par la loi et concorde avec les comptes annuels. Toutefois, nous ne sommes pas en mesure de nous prononcer sur la description des principaux risques et incertitudes auxquels la société est confrontée, ainsi que de sa situation, de son évolution prévisible ou de l'influence notable de certains faits sur son développement futur. Nous pouvons néanmoins confirmer que les renseignements fournis ne présentent pas d'incohérences manifestes avec les informations dont nous avons connaissance dans le cadre de notre mandat.
- Sans préjudice d'aspects formels d'importance mineure, la comptabilité est tenue conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.
- Nous n'avons pas à vous signaler d'opération conclue ou de décision prise en violation des statuts ou du Code des sociétés. L'affectation des résultats proposée à l'assemblée générale est conforme aux dispositions légales et statutaires.

Bruxelles, le 11 juin 2007  
Ernst & Young Réviseurs d'Entreprises SCCRL  
Commissaire  
Représentée par Vincent Etienne, Associé



**FINASUCRE s.a.**

Avenue Herrmann-Debroux 40-42  
 BE-1160 Bruxelles – Belgique  
 Tél. +32 (0)2 661 19 11  
 Fax +32 (0)2 672 02 22  
[www.finasucre.com](http://www.finasucre.com)

## SOCIETES

**BUNDABERG SUGAR Ltd**

4 Gavin Street – Bundaberg  
 Queensland 4670 – Australie  
 Tél. +61 (0)7 41 50 85 00  
 Fax +61 (0)7 41 50 85 22  
[www.bundysugar.com.au](http://www.bundysugar.com.au)

**BUNDABERG FOUNDRY ENGINEERS Ltd**

4 Gavin street – Bundaberg  
 Queensland 4670 – Australie  
 Tél. +61 (0)7 41 50 87 00  
 Fax +61 (0)7 41 50 87 11  
[www.bfel.com.au](http://www.bfel.com.au)

**GRUPE SUCRIER s.a.**

Siège social : Chaussée de la Sucrierie 1  
 BE-7643 Fontenoy – Belgique

Siège de Bruxelles :  
 Avenue Herrmann-Debroux 40-42  
 BE-1160 Bruxelles – Belgique  
 Tél. +32 (0)2 661 19 11  
 Fax +32 (0)2 672 02 22  
[www.groupesucrier.be](http://www.groupesucrier.be)

**ISCAL SUGAR s.a.**

Siège social : Usine de Fontenoy  
 Chaussée de la Sucrierie 1  
 BE-7643 Fontenoy – Belgique  
 Tél. +32 (0)69 87 17 11  
 Fax +32 (0)69 44 44 16

Usine de Moerbeke  
 Opperstraat 108  
 BE-9180 Moerbeke-Waas – Belgique  
 Tél. +32 (0)9 346 85 91  
 Fax +32 (0)9 346 90 12

Unité de conditionnement et de stockage  
 Route d'Hacquegnies 2  
 BE-7911 Frasnes-lez-Buissenal – Belgique  
 Tél. +32 (0)69 87 50 23  
 Fax +32 (0)69 87 50 24  
[www.iscalsugar.com](http://www.iscalsugar.com)

**ISCAL SUGAR b.v.**

(anciennement EURO STAR HOLLAND b.v.)  
 Zuiveringweg 14  
 NL-8243 PZ Lelystad – Pays-Bas  
 Tél. +31 320 25 43 44  
 Fax +31 320 25 26 12  
[www.iscalsugar.nl](http://www.iscalsugar.nl)

**CIE SUCRIERE scarl**

BP 10 Kwilu-Ngongo (Bas-Congo)  
 République Démocratique du Congo  
 Contact en Belgique :  
 Tél. +32 (0)2 661 19 11  
 Fax +32 (0)2 661 19 21

**GALACTIC s.a.**

Service commercial – Marketing :  
 Chaussée de Saint Job 12  
 BE-1180 Bruxelles – Belgique  
 Tél. +32 (0)2 332 14 00  
 Fax +32 (0)2 332 16 11

Usine : Place d'Escanaffles 23  
 BE-7760 Escanaffles – Belgique  
 Tél. +32 (0)69 45 49 21  
 Fax +32 (0)69 45 49 26  
[www.lactic.com](http://www.lactic.com)

**GALACTIC Incorporated**

West Silver Spring Drive 2700  
 53209 Milwaukee – Etats-Unis  
 Tél. +1 414 462 1990  
 Fax +1 414 462 2070  
[www.lactic-us.com](http://www.lactic-us.com)

**ANHUI BBCA & GALACTIC LACTIC ACID COMPANY LIMITED (B&G)**

Daqing Road 73 – Bengbu  
 233010 Anhui – Chine  
 Tél. +86 552 20 81 288  
 Fax +86 552 20 81 299  
[www.bg.lactic.com](http://www.bg.lactic.com)